

La Terre

15-11-34

Revenez Nous

FAUTEUX A.
RUE SHERBROOKE E
STATION C
VILLE

Bulletin officiel
de l'UNION
CATHOLIQUE
des CULTIVATEURS

Vol. VI No 24

ADMINISTRATION et REDACTION

5505 Blvd S.-Laurent Montréal

Québec, 21 mars 1934

La Colonisation à l'Assemblée Législative

ROOSEVELT ET TASCHEREAU. — PLUSIEURS DEPUTES MINISTERIELS SUGGERENT DES REFORMES

L'expérience Roosevelt réussira-t-elle ? Le nouveau président des Etats-Unis devait faire face à une situation apparemment sans issue : quatorze millions de chômeurs, autant de millions d'agriculteurs dans la misère, des milliers de banques pratiquement en faillite, tous les piliers de la structure économique s'écroulant l'un après l'autre. Il fallait faire quelque chose. D'où la politique de redressement du président Roosevelt; politique hardie, neuve, risquée peut-être, mais non désespérée. Il faut attendre les résultats de cette entreprise extraordinaire visant à renover l'agriculture, l'industrie, le commerce et la finance.

Le président Roosevelt dépense des centaines de millions pour appliquer vigoureusement un programme au succès problématique. M. Taschereau, plus heureux, connaît une formule infaillible pour rétablir l'équilibre dans notre province. Il proclamait, dans le dernier discours du trône, que "le retour à la terre est certainement le meilleur remède au chômage". Sur ce point, l'Opposition se déclare parfaitement d'accord avec le cabinet provincial. Le gouvernement peut donc, sans craindre la critique, consacrer au retour à la terre autant de millions qu'il en a investis dans la voirie depuis une décade.

Le débat le plus intéressant de la session eut lieu la semaine dernière sur la colonisation. Sept députés ministériels ont pris la parole au sujet d'une motion de M. Hector Authier, député de l'Abitibi. Tout en félicitant le gouvernement de ce qu'il a fait jusqu'ici, ils ont soutenu que la colonisation devrait être reconnue, en pratique comme en théorie, comme l'entreprise primordiale à laquelle doivent être subordonnés tous les autres services. Ces députés ont suggéré au gouvernement à peu près toutes les réformes qui furent préconisées par l'U.C.C., par les journaux indépendants, et en particulier par le "Devoir" depuis quelques années. C'est une preuve que les campagnes d'idées finissent toujours par faire leur chemin.

M. J.-W. Morel, député de Témiscouata, a déclaré que la colonisation est l'oeuvre primordiale. Il faut coloniser tandis que l'atmosphère est favorable et que les besoins sont pressants. Le gouvernement devrait contracter un emprunt de \$25,000,000 à dépenser à raison de \$5,000,000 par année durant cinq ans. Le gouvernement a déjà voté \$17,000,000 pour l'expansion de la voirie, millions qui furent répartis sur plusieurs années avec le succès que l'on sait. On devrait aussi développer la colonisation selon un plan d'ensemble dont l'exécution se ferait en cinq ans.

M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, se demande quel est le remède à la crise? Il répond : "C'est le retour à la terre et l'encouragement à l'agriculture et à la colonisation". Il déclare qu'il faut s'appliquer à maintenir les agriculteurs sur leurs fermes et à établir les fils de cultivateurs. Le fils du premier ministre ajoute : "Le gouvernement, qui accorde dix allocations annuelles par comtés pour aider les cultivateurs à établir leurs fils sur des terres, pourrait peut-être augmenter ce chiffre de dix allocations par comté. Ne serait-il pas possible aussi d'affecter à la colonisation des terres qui furent dans le passé concédées pour la coupe du bois ? Voulez-vous un exemple ? demande M. Taschereau. Dans mon comté, dans les paroisses de St-Camille et de Ste-Sabine, il y a des concessions forestières inexploitées. Ce sont des endroits propres à la culture. Ne serait-il pas sage que ces terres retournent à la Couronne pour être concédées à des colons. On pourrait indemniser les détenteurs actuels en leur en concédant d'autres dans des endroits moins propices à la colonisation mais aussi propices aux exploitations forestières.

M. Lucien Lamoureux insista sur l'établissement des fils de cultivateurs. A son avis, l'octroi de \$300 accordé

à dix cultivateurs par comté devrait être porté à 20 par comté. Le député d'Iberville réclama de nouveau le crédit agricole. Inutile de parler de retour à la terre, dit-il, si le gouvernement ne prend pas tous les moyens pour empêcher les cultivateurs de quitter la campagne après avoir été forcés de vendre ou de liquider.

M. C.-A. Paquet déclara qu'à l'heure actuelle, la colonisation s'impose surtout pour l'établissement des fils de cultivateurs et des jeunes en général. Nous ne pouvons pas piétiner sur place et exposer plus longtemps nos jeunes à croupir dans l'inactivité et le chômage. Il faut tout d'abord bien se mettre dans la tête que la colonisation est l'oeuvre par excellence. C'est pour nous le service principal. La question de colonisation, ajoute le député de Montmagny, est au-dessus de toutes les questions politiques. Pour la bien comprendre, il faut avoir l'esprit national. M. Paquet recommanda au gouvernement de rétablir le fonds de charité qui était auparavant à la disposition des missionnaires-colonisateurs. Ceux-ci, dans leurs tournées, rencontrent bien des misères qu'ils pourraient secourir s'ils avaient le fonds qu'on leur accordait auparavant.

M. Paquet suggéra de mettre à la disposition des colons des instructeurs qui leur apprendront à mieux coloniser; il demanda au gouvernement, qui ne peut tout faire, d'encourager l'organisation des sociétés de colonisation.

M. Authier, député de l'Abitibi, a fait un excellent plaidoyer pour la colonisation. Nous avons plus de colons que jamais, dit-il. Mais nous avons moins d'argent pour les encourager. Si nous avions de l'argent, nous aurions encore plus de colons, car des milliers de chômeurs citadins aspirent à se fixer sur des terres neuves.

La compression du budget a fait supprimer trois genres d'octrois qui étaient très utiles aux colons. On a cessé le drainage des terres, les petits prêts à terme moyen et on a supprimé aussi le fonds dit de charité qui était distribué par les missionnaires-colonisateurs. Ces trois octrois ont rendu de grands services aux colons sérieux, et le ministre de Colonisation devrait prendre les mesures nécessaires pour les rétablir dès cette année.

M. Authier est revenu sur une idée qu'il préconise depuis plusieurs années. Le gouvernement devrait se tracer un plan d'ensemble de colonisation couvrant de cinq à dix ans. Il devrait ouvrir des territoires de colonisation dans toutes les régions de la province où il reste des terres arables et consacrer les fonds nécessaires à l'exécution de ce programme. "Ce serait de la folie, dit le député de l'Abitibi, de vouloir retourner au temps déjà lointain où les colons se débrouillaient seuls. Ce temps là fut une des époques les plus sombres de notre histoire, celle où les fils de la province s'expatrièrent par dizaine de milliers chaque année".

Pour l'élaboration d'un tel programme, M. Authier fait sienne l'idée d'une commission d'étude qui collaborerait avec le ministère de la Colonisation. Cette Commission fut préconisée par l'Union Catholique des Cultivateurs, par la Société St-Jean-Baptiste de Québec, Son Eminence le Cardinal Villeneuve l'appuyait de sa haute autorité : "On ne doit pas laisser aux gouvernements de penser à tout. Des commissions techniques indépendantes de la politique, des conseils de spécialistes et d'experts, que vous pouvez former ou demander, paraissent dans l'univers, à l'heure actuelle, être les organismes les plus effectifs des réformes sociales".

Comme beaucoup d'autres suggestions impopulaires au début, l'idée Commission indépendante de colonisation fait son chemin. Elle sera une réalité dans peu d'années.

C'est à notre connaissance, la première fois que des députés ministériels font autant de suggestions opportunes au gouvernement. Nous remercions ces représentants de la classe rurale de seconder les demandes faites depuis plusieurs années par l'Union Catholique des Cultivateurs. L'Association professionnelle imposera plus vite ses réclamations quand elle comptera cent mille membres.

Albert RIOUX

Le Crédit Agricole

Au Parlement de Québec

Le problème de l'heure. Le gros problème, à mon point de vue c'est l'utilisation de notre capital humain. Autrement dit l'établissement, le placement de nos jeunes à mesure qu'ils viennent à maturité, c'est-à-dire à l'âge de s'établir.

D'après une enquête faite par l'U.C.C. il y aurait dans nos campagnes québécoises environ cinquante à soixante mille jeunes gens en âge et en état physique de s'établir, mais qui ne le peuvent faute de capital.

Ajoutons à cela que tous les ans il vient ainsi à maturité, au moins une dizaine de mille jeunes hommes bien constitués, bien qualifiés pour être de bons terriens, et à qui manquent les moyens de s'établir.

A venir jusqu'à il y a quelques années les Etats-Unis absorbaient le surplus de nos enfants mais aujourd'hui ils nous rendent le service de les refuser et nous sommes en face de ce problème étrange: de ne savoir quoi faire de cette richesse incomparable pour un peuple. Le capital humain.

J'ai dit richesse incomparable en parlant de nos jeunes campagnards, et je ne crois pas que le terme soit trop fort. Certes il y a bien des facteurs qui contribuent à la grandeur, à la puissance d'un peuple, mais il n'en est pas qui puissent être comparés quant à leur importance à ce que je me permettrais d'appeler le capital humain.

Comme au lendemain des malheurs de 1760, les berceaux sont là, ils ne chôment pas et n'ont pas chômé. La terre est là, et si par malheur trop de nos grands hommes la méprisent, par bonheur ils sont encore nombreux ceux qui l'aiment et sont prêts à lui consacrer leur vie. Les enfants sont là, les jeunes sont là, cinquante mille, soixante mille dit l'U.C.C. qui s'y connaît. Soixante-quinze mille l'an prochain. Ils veulent vivre, ils veulent travailler, ils veulent fonder un foyer, se bâtir un nid. A leur tour transmettre la vie qu'ils ont reçue, élever des petits Canadiens.

Ils veulent de cette terre canadienne fécondée de leur Dieu et travaillée de leurs mains faire sortir les choses nécessaires à leur subsistance et à celle de leurs semblables. Ils veulent mais ils sont paralysés par les conditions actuelles, le manque de capital et l'absence de crédit. C'est ce crédit que je réclame. C'est ce capital nécessaire et qui manque, que ma motion tend à leur fournir.

M. LUCIEN DUGAS, M.P.E.

Au lieu d'organiser un système provincial de crédit agricole, qui serait, comme toutes les entreprises gouvernementales, dispendieux à opérer, d'où difficilement pourrait être bannie la politique et qui de ce fait pourrait subir de lourdes pertes, pourquoi ne pas entrer en négociations avec la fédération des Caisses populaires et au moyen de prêts ou de garanties ou même d'allocations annuelles amener cette organisation existante à prêter à long terme aux cultivateurs?

Pour ma part je ne voyais pas comment le prêt agricole, à long terme, pourrait se faire par les caisses locales, mais il me semble que la fédération pourrait facilement se charger des prêts, aidée qu'elle serait par les caisses locales à évaluer non seulement la valeur de la garantie matérielle offerte par l'emprunteur, mais aussi sa valeur morale et ses aptitudes, car bien souvent ces deux dernières garanties valent mieux que la première.

Ce serait sûrement plus conforme aux désirs de l'U. C. C. et (Suite à la page 8, 3e col.)

A propos de la causerie : "La Coopération nécessaire..."

(Réponse aux "PROTESTATIONS" des membres du cercle Bergeron (groupe de 13 inspecteurs d'écoles des environs de Québec))

Messieurs,

J'ai pris connaissance de vos protestations publiées dans le numéro du 7 mars de "LA TERRE DE CHEZ NOUS", au sujet d'une récente causerie donnée à la radio et publiée dans le même journal, sous le titre "LA COOPERATION NECESSAIRE AU SUCCES DE L'ECOLE PRIMAIRE".

Il n'est pas très courageux d'attaquer la conduite de quelqu'un en prenant soin d'affirmer que vous "ne voulez pas soutenir de polémique."

Si vous espérez vous en tirer à si bon compte, vous ne me connaissez pas! "A moi comte! Deux mots!"

Je vous avouerai, chers confrères, que la teneur de votre communiqué m'a étonné, déçu même! Puisque vous êtes des spécialistes en pédagogie, que vous avez cru bon de vous grouper pour approfondir les questions relatives à l'enseignement — ce dont je vous félicite; ce que j'envie en vain pour tous ceux qui sont dispersés au loin — vous auriez pu me prouver mes "exagérations" au lieu de vous contenter d'affirmations tout à fait gratuites.

J'aimerais bien à les connaître ces "exagérations". Car, c'est curieux, mais je crois encore être demeuré de la vérité!

Eh bien! si les questions essentiellement pédagogiques ne vous occupent pas plus longtemps, je serai forcé de vous suivre sur un autre terrain, où vous semblez évoluer plus à l'aise, celui de la politique, en vous évertuant de défendre l'Etat que vous croyez visé!

"Votre compassion part d'un bon naturel!"

Nos hommes politiques sont assez vaillants et ont assez d'amis, sans vous, pour nous prouver qu'ils ont fait pour la "petite école" plus et bien plus qu'il ne leur fut demandé! Tout de même, les statistiques des provinces du Canada et des autres pays sont là, avec l'éloquence indéniable des chiffres, pour prouver que c'est chez nous que l'on fait le moins, et de loin, pour le perfectionnement du personnel enseignant, pour l'outillage indispensable des écoles et pour le paiement de traitements raisonnables aux institutrices.

Oui! messieurs! au risque de vous scandaliser une seconde fois et de bousculer une coutume depuis longtemps établie, malheureusement encore trop vivante, je vous le répète: L'Instruction primaire solide des classes populaires doit être le premier souci de toute l'élite chez un peuple qui veut garder son identité!

Je ne connais pas de termes assez frappants, quand il s'agit d'un peuple enveloppé, noyé comme le peuple canadien-français, parmi cent millions de gens de mentalités, de religions et de croyances différentes des nôtres, si opposées à notre idéal de latins et de catholiques, et surtout, quand ces civilisations en décadence exercent sur nos concitoyens une fascination des plus déplorables et des plus dangereuses, à cause d'un manque de formation trop visible de nos classes populaires!

La prospérité a passé avec le tintement argenté des millions qu'elle a distribués à profusion!

L'Instruction primaire en a-t-elle profité pour faire un grand pas en avant?

Il s'est construit pour plusieurs millions de petites écoles, payées totalement ou en partie par l'Etat. Voilà tout!

Est-ce bien le point le plus épineux du programme de l'Instruction primaire? Je ne le crois pas.

Pour ma part, je préférerais toujours envoyer mes enfants dans un camp en bois rond, dirigé par une institutrice instruite et compétente en tous points, plutôt que de les voir fréquenter un palais confié à une enfant de seize ou dix-sept ans sans aucune préparation spéciale ni aucun entraînement à la tâche EXTREMEMENT délicate et DIFFICILE d'éducatrice isolée, laissée à ses seuls moyens, comme c'est le cas dans tant d'écoles rurales.

Vous savez, comme moi que mes descendants y seront moins exposés à perdre leur avenir!

Comme le peuple ne se rend pas compte de la grande nécessité de ne confier ses enfants qu'à un personnel enseignant très éclairé, il ne demande rien à ses représentants sur ce chapitre, de peur d'avoir à porter une charge plus lourde.

C'est pour cela que les deniers publics vont à des entreprises secondaires où les gens croient avoir plus à gagner.

N'avons-nous pas là notre lourde part de responsabilités? Si les excellents et les très bien n'avaient pas fleuri avec tant de profusion dans nos rapports depuis toujours, nos hommes d'Etat, qui bien que très pratiques, ne manquent pas de véritable patriotisme, auraient sûrement gardé un bon morceau pour la formation sérieuse du personnel enseignant, le point capital.

A quoi bon donner des représentations si "l'on oublie d'allumer la lanterne", au moins la chandelle?

Je crois encore que nous ne sommes pas seulement destinés à admirer ce qui a été fait, à féliciter à temps et à contre temps!

C'est à nous de signaler les faiblesses, d'indiquer les fissures qui laissent le vase toujours trop vide, malgré un dévouement qui n'en peut mais!

C'est, peut-être pour nous donner les coudées plus franches que nos pères ont tenu à ce que le Département de l'Instruction Publique fût complètement détaché de l'emprise politique? Qu'en pensez-vous?

Rassurez-vous, chers confrères, je connais assez la largeur de vues de l'honorable secrétaire de la Province, qui d'après vous serait le plus visé, pour oser croire qu'il sera moins peiné de mes vues personnelles et sincères que de votre hâte un peu louche à vouloir le défendre!

Je vous remercie d'un zèle qui me fournit l'occasion de mettre les choses au point.

De peur que vous ne vous cantonniez dans votre résolution de "ne pas vouloir faire de polémique", je profiterai de l'occasion pour vous dire ce qu'il faut, à mon humble avis, pour que la "petite école" cesse de piétiner sur place, de perdre souvent en quelques mois ce qu'elle avait gagné en plusieurs années de travail ardu, à cause de l'incompétence ou des engagements faits à l'aveugle.

Taxe moi d'"exagérations" tant que vous le voudrez, chers confrères, je préfère voir les choses comme elles sont, plutôt que de les voir telles que mes collaborateurs les ont vues, en général depuis vingt ans dont j'ai en main les rapports.

Voici les améliorations que je demande à grands cris à tous ceux qui veulent m'entendre ou à qui je puis m'adresser; et cela malgré la crise!

Il nous faut au plus tôt des écoles normales en assez grand nombre pour fournir tout le personnel enseignant, de véritables écoles de spécialisation, où les aspirants arrivent avec une formation primaire solide et complète, où ils s'instruisent à l'enseignement actif, à parler en public, où ils s'instruisent réellement et se rompent au métier.

Le Bureau central actuel servirait à qualifier les élèves des écoles normales et à combler les vides qui se feront de plus en plus rares, à mesure qu'augmentera le nombre des maîtres qualifiés au point de vue moral comme au point de vue intellectuel. Alors, nous aurons la chance de faire garder nos enfants à l'école et de les faire éduquer et instruire.

Il faudra des bourses d'études nombreuses pour aider les parents à bout de souffle, moyennant la promesse des bénéficiaires d'enseigner plusieurs années; il faudra un salaire convenable et une échelle de salaires capables de faire vivre ceux qui se consacreront assez longtemps à l'enseignement pour y prendre goût, pour inviter les parents à faire de plus longs sacrifices; il faudra outiller les classes avec un peu plus de logerie, améliorer, transformer les manuels de classes, etc., etc.!

Nous-mêmes nous devons essayer d'être de notre siècle par des études obligatoires personnelles ou autres, dirigées et assez poussées!

Est-ce que tout cela peut se faire par les seuls moyens des contribuables? Vous souriez, je gage!

Doit-on éliminer ce programme en rapport avec le bon sens et les PRINCIPES, je crois, sous prétexte qu'il va coûter cher?

Programme des Causeries agricoles de l'U.C.C.

Sous les auspices du Poste C. K. A. C.

chaque jour, à 1 heure p.m.

CAUSERIES A LA RADIO

26 mars: M. Albert Rioux, président général de l'U. C. C.
27 mars: M. Rogolphe Laplante: "La Solidarité économique"
28 mars: M. R. M. Pucet: "20ième leçon du Cours-à-domicile de l'U.C.C."
29 mars: M. William Houde, B.S.A.: "Les Engrais chimiques."
31 mars: R. P. Léon Lebel, S. J., Aumônier général de l'U. C. C.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

SAMEDI, le 24 mars, à 7 heures 30: M. Athanase Fréchette, Notaire de Montréal: "Le Scoutisme".

HEURE CATHOLIQUE

DIMANCHE, 25 mars, à 6 heures.—R. P. Lorenzo Richer, S. J., professeur au scolasticat de l'Immaculée Conception: "L'Agonie de Notre-Seigneur".

CAUSERIE MISSIONNAIRE

DIMANCHE, 24 mars, à 6 heures 45.—R. F. Cyrille, recruteur des Frères des Ecoles Chrétiennes: "Les missions de sa communauté".

Tribune libre.

Pour conclure

Il convient maintenant de tirer la conclusion des articles parus ici sur la collaboration que nous devrions fournir à la Terre de Chez Nous.

Ces articles n'avaient pour but que d'encourager les membres de l'Union qui le peuvent à écrire pour le journal. Ils cherchaient à convaincre que cette collaboration est facile, propre à rendre service à celui qui écrit, à ses confrères et à la cause agricole.

Il y a du vrai dans cette boutade: si nous voulons trouver dans la Terre de Chez Nous des choses écrites en style habitant, des choses à notre image et à notre mesure, c'est à nous d'en mettre.

Sans doute nos écrits devraient respecter certaines règles, elles ont été indiquées, sont-elles trop sévères?

Imaginez pour un instant que chacun soit libre de publier dans le journal tout ce qui lui plaît, il se gardera bien d'écrire des choses déraisonnables, des choses qui le feraient passer pour un nigard ou pour un esprit étroit et pré-jugé.

Il y a donc des choses qui peuvent se dire et d'autres qui doivent se taire? Comment les distinguer? Les idées et les opinions à mettre au panier se reconnaissent à ceci: d'instinct nous avons l'impression que cela ne nous honorerait pas de les répéter ou de les soutenir devant des gens sérieux, droits et de bonne compagnie.

Pour arriver à être assez juste dans nos appréciations, il faut, en écrivant, nous demander quelle chance offrent nos opinions à une réfutation victorieuse. Cela s'appelle regarder les deux côtés de la médaille, un détail à se rappeler lorsqu'on écrit.

Tous nos articles devraient tendre vers ce but: servir, être utiles. La critique devrait même suggérer quelque chose pour remplacer ce qu'elle condamne. "L'Action Catholique—Lisez l'U. C. C.—disait Mgr Courchesne, n'a rien que

de positif, de constructeur. Elle ne se dresse de précis."

Rédiger des articles animés par l'esprit catholique, l'esprit social, l'esprit d'union n'offre pas de difficultés sérieuses à un membre de l'U. C. C.

Et il serait particulièrement intéressant de voir traiter par un cultivateur n'importe quel sujet ayant trait à des choses professionnelles ou se rapportant au problème social, enfin tout ce qui serait un appel à penser et à agir socialement.

Intéressant aussi de lire des opinions de confrères sur ceci par exemple: pourquoi l'U. C. C. n'a-t-elle pas encore fait de plus nombreuses conquêtes, qu'est-ce qu'elle devrait tenter pour trouver le chemin de nos cœurs?

Et si quelqu'un commentait pour en faire des applications pratiques ce vœu d'un professeur de la Semaine sociale de Rimouski: "S'il était possible de réaliser une association agricole unique, provinciale, catholique et française, tellement apostolique que tous les cultivateurs du plus conservateur au plus libéral pourraient y fraterniser, ce serait une espèce de trust de l'agriculture par sa puissance."

La page des statuts de l'U. C. C. où sont énumérés tous les buts poursuivis par elle offre d'abondants sujets d'articles. Le paragraphe 160 n'est pas le moins inspirateur: "De travailler à maintenir vivantes au sein de la population rurale les traditions canadiennes — françaises catholiques... et rurales!"

Je voudrais en terminant faire à tous mes confrères ayant quelques dispositions pour écrire une invitation pressante, irrésistible de collaborer à la Tribune Libre de la Terre de Chez Nous. Cette invitation aurait peut-être plus de poids si elle venait d'un homme en vedette, en ce cas, je cède la parole à un journaliste de talent: "Les idées sont si rares en notre pays que nous croirions trahir la cause de l'intelligence en ne laissant pas la plus grande latitude à tous ceux qui ont quelque chose à dire et qui peuvent le dire, ce quelque chose, convenablement."

Alexis BEAUREGARD.

L'affirmer, c'est vouloir la mort de notre peuple!

Si vous doutez de cette affirmation, jetez un coup d'oeil outre frontière. Vous y verrez ce qui nous attend à trop brève échéance: l'ignorance, l'indifférence des questions nationales, l'enseignement moral tout à fait insuffisant ou tout à fait négligé à l'école ne peuvent que conduire à l'anémie religieuse et patriotique, à la disparition comme nation distincte.

Au risque de me voir renier par tous mes confrères, si ce n'est pas déjà fait, je vous le redis: il faut, pour l'application d'un programme nécessaire et indispensable à notre survivance, une énergique intervention de l'Etat; excusez une expression qui vous a froissés "des subventions considérables", plusieurs cent mille dollars, même un million annuellement!! Et, entièrement dépensé à préparer de beaux bataillons d'éducateurs véritables, à outiller les écoles et à répandre la vie et la lumière à travers tout le système!

Un peuple qui a trouvé des millions et des millions pour ses routes, ses ponts, ses constructions scolaires, n'en aurait pas un petit pour raffermir la conscience nationale, lui permettre de se ressaisir sur la pente de l'indifférence et des capitulations, pour se tonifier en vue des luttes terribles qui s'annoncent? Cela ne se peut pas!

S'il ne le dépense pas déjà dans ce but c'est que nous, qui sommes chargés de le renseigner, de le prévenir, avons manqué d'idéal et d'ensemble dans nos demandes. C'est, parce que, comme vous nous en donnez tristement la preuve, nous nous sommes toujours bien vite contentés de ce qui a été fait!

Excusez moi de vous avoir retenu, sans merci, sur un terrain que vous sentiez bien un peu brûlant, et de vous jeter en passant ces quelques sujets d'études.

J'espère, chers confrères, que vous ne m'en voudrez pas longtemps, puisque vous étudiez, de ne pas vouloir pour les autres enfants ce que je trouve insuffisant pour les miens.

Il me semble qu'il est plus que jamais le temps de dire la vérité et de la vivre!

Ceux qui font tort à notre groupe ce sont ceux des nôtres qui ne voient pas les causes de nos insuffisances ou qui n'osent pas les dire.

Veuillez me croire à votre entière disposition.

A.-H. TREMBLAY, I.E.,
DRUMMONDVILLE

CALENDRIER

JEUDI, 22 mars: S. Catherine de Suède
VENDREDI, 23 mars: S. Victoria
SAMEDI, 24 mars: S. Gabriel
DIMANCHE, 25 mars
84e jour de l'Année
Les Rameaux
LUNDI, 26 mars: S. Ludger
MARDI, 27 mars: S. Jean Damascène
MERCREDI, 28 mars: S. Jean de Capistran
Dimanche: Lever du soleil: 5 h. 49
Coucher du soleil: 6 h. 12
Premier Quartier le 22, à 8 h. 44 du soir.

La révolution grande en U. R. S. S.

La collectivisation agricole a porté un coup fatal aux Soviets. La mécanisation de l'agriculture a été un échec et les trois quarts du cheptel ont été détruits. La norme majoritaire manque et manquera très longtemps encore de graisse, de beurre, de lait, de viande, d'œufs; elle se nourrit de pain exécrable, de quelques pommes de terre et légumes, quand elle réussit à en trouver, cette recherche d'aliments constitue en U. R. S. S. l'angoissant problème quotidien sous le régime des Pléne quinquennaux. Le marché russe est donc réduit à sa plus simple expression.

Le Gouvernement soviétique refuse les secours de l'étranger; en niant la famine d'un peuple qui crie sa faim, en refusant l'aide offerte, il montre avec évidence brutale qu'il est le bourreau de ce peuple et non son représentant. Dès lors on comprend pourquoi en U. R. S. S. des mutineries éclatent ici et là dans l'armée, pourquoi l'Ukraine, plus touchée que toute autre province par la famine, s'agite malgré l'horreur des répressions, pourquoi Moscou a dû remplacer par milliers des fonctionnaires communistes, et l'on saisit la raison de l'incendie des archives de la GPU à la Lubianka.

Les Russes sont enfermés dans un dilemme: mourir par millions au cours des années qui viennent ou être sauvés par la chute du régime. Or, cette chute, ils sont encore pour l'heure, impuissants à la provoquer seuls.

Il y a donc là-bas une aspiration passionnée vers la délivrance; on y appelle la guerre, parce qu'on croit qu'elle sera libératrice en provoquant l'effondrement des Soviets. Les peuples libres, dans la jouissance égoïste de leurs libertés, ne sont pas arrivés à comprendre l'atroce signification du bolchevisme. Les souffrances du peuple russe, on les croit imaginaires, exagérées, créées pour les besoins de la propagande par les adversaires, du communisme. Mais ceux qui les ont vécues disent autre chose: ils racontent la faim chaque jour de l'année, le froid glacial en hiver sous les vêtements trop minces, dans les logis mal chauffés; le travail forcé quotidien; à toutes les heures, à toutes les minutes cette contrainte du cœur, de la pensée et de l'âme qu'imposent l'omniprésence des espions de la GPU et cette suspicion constante et universelle, infiltrée dans tous les rapports entre les êtres humains, dans la promiscuité des logements surhabités, dans les relations de travail, d'amitié, de famille. Jamais un rayon de lumière, jamais un jour de joie, jamais une espérance dans cet accablement total. "Lasciate ogni speranza!" Oui, laissez toute espérance, car même l'espoir de Dieu n'est plus permis puisque conduire ses enfants vers le Sauveur des hommes est, en U. R. S. S., un crime qui mérite de terribles châtements.

De telles souffrances appellent la révolution contre ceux qui les provoquent; elles créent partout un état de désespoir qui, inéluctablement, conduira aux actes. La tyrannie de Robespierre a été jetée bas soudainement; la veille encore les Jacobins et lui étaient tout puissants par la terreur, l'est-pionnage et la délation; mais la France avait faim et les assignats étaient dépréciés comme les rotules. Pour avoir voulu, comme Staline, s'avancer toujours plus avant dans la voie rouge de la Révolution, Robespierre est tombé.

En U. R. S. S. la misère et la famine ont commencé à ronger la fidélité des cadres communistes et des soldats de l'Armée rouge; eux-mêmes ne souffrent pas encore de la faim, mais ils la constatent autour d'eux. Un régime ne peut durer toujours en régnant sur un peuple d'affames.

Communiqué de l'Entente Internationale.

17 mars 1934

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'UNION CATHOLIQUE des CULTIVATEURS



Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Action Sociale, Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec.

1 an 1.00
3 ans 2.50
A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité : Téléphone CRescent 3188
5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Conseils pratiques

(par R. M. PUCET)

Le sujet que nous allons ébaucher, aujourd'hui, mérite l'attention de la classe agricole tout entière.

Il est prouvé par les événements des dernières années que notre agriculture est à un tournant de son histoire; la semaine dernière, le R. P. Lebel, aumônier général de notre association, a démontré que le libéralisme économique qui existe depuis plus d'un siècle est appelé à disparaître sous la poussée des événements.

La surproduction dans certaines branches est cause de la mévente des produits, l'offre dépassant la demande; le commerce, intermédiaire entre producteurs et consommateurs, en profite pour fixer les prix et comme, en général, cet intermédiaire ne vise qu'à se réserver la grosse part, il est bien entendu que c'est notre classe agricole qui en supporte les conséquences.

Il est de l'intérêt de notre agriculture de suivre avec attention l'évolution qui se prépare et de se mettre en mesure de faire face aux événements.

Comment la chose peut-elle se faire? Par des actes bien réfléchis.

Le premier point, il est important, c'est que les cultivateurs se mettent en rapport avec leur agronome pour les questions sérieuses et qu'ils suivent les renseignements qui leur seront donnés.

Il est inutile d'aller trouver un agronome pour lui demander si l'on doit émietter son sol, chacun sait que ce travail est nécessaire, indispensable, et pourtant, combien de cultivateurs laissent les eaux s'écouler à leur gré, par infiltration ou par évaporation; ceci demande du temps, trop de temps, et le résultat est que de grandes parcelles de terrain sont ensemençées tardivement ou ne le sont pas du tout.

En cas d'ensemencement tardif, il s'en suit forcément une mauvaise maturité; quel que soit le grain récolté, il est toujours de qualité inférieure, sans amande; mélange avec d'autres, il fait du tort à l'ensemble; ne serait-il pas plus intéressant de prendre les dispositions nécessaires pour ensemençer en temps et saison.

Donc, écoutons notre sol, voilà notre premier conseil.

La préparation du sol est aussi d'une grande importance pour le succès d'une bonne récolte. Est-il permis d'espérer une bonne récolte dans un terrain mal labouré, mal hersé, un terrain où les mauvaises herbes sont verdoyantes avant que les grains et les graines soient germés; une bonne récolte n'est possible que dans un sol propre; et pour obtenir ce résultat, nous conseillons la jachère.

On nous dira peut-être que c'est une grosse perte de laisser une partie de sa ferme improductive pendant une année, c'est une erreur, les récoltes qui suivront compensent amplement la perte que l'on se figure subir en faisant une jachère, à condition bien entendu que l'on profite de la belle saison pour labourer, herser afin de détruire les mauvaises herbes.

Faites de la jachère, voilà notre second conseil.

Un troisième point très important, c'est le choix des semences. Il faut s'assurer de la faculté germinative des graines que l'on sème, c'est la bonne semence qui coûte le moins cher parce qu'elle assure une récolte.

La situation présente oblige moralement les cultivateurs à

choisir les variétés de produits qui conviennent aux consommateurs et qui, par conséquent, ont des chances de vente auprès du commerce. Un cultivateur peut semer ce qui lui paraît le plus intéressant pour l'alimentation de sa famille, et de ses troupeaux, mais quand il s'agit de cultiver pour la vente, il ne faut pas qu'il perde de vue que ce n'est plus lui qui commande, c'est la clientèle qu'il veut atteindre.

Il est un autre point que nous allons examiner ici; c'est l'influence prépondérante d'une grosse quantité de produits de la même nature et de la même variété au point de vue commercial; pourquoi les cultivateurs d'une même paroisse qui recherchent une bonne production pour la vente ne s'entendraient-ils pas pour semer les mêmes variétés afin d'obtenir une plus grande uniformité, laquelle intéresserait davantage les acheteurs importants.

Il est bien entendu que le transport aux 100 lbs coûte cher, la différence est très grande avec les taux de fret au char complet; ce sont là des charges que les commerçants doivent calculer et, quoi qu'il arrive, c'est toujours la marchandise qui paie, par conséquent les producteurs.

S'il s'agit de produits pour la mise en conserve, l'avantage existe sous une autre forme et peut amener les producteurs à fonder une société coopérative pour la préparation directe de leur récolte.

Il est reconnu que le succès d'une récolte ne dépend pas seulement de la bonne préparation du sol et du choix des semences, les matières fertilisantes jouent un rôle de premier ordre. Il est admis que la quantité de fumier de ferme produite par les troupeaux n'est pas suffisante, dans la plupart des cas, pour rendre à la terre les principes organiques que les cultures précédentes lui ont enlevés; l'emploi des engrais chimiques se recommande d'une façon toute particulière si l'on veut obtenir des produits de premier choix.

Certains cultivateurs préfèrent épandre le fumier de ferme sur les champs les plus rapprochés des bâtisses et employer l'engrais chimique sur les parcelles les plus éloignées, c'est une erreur qui coûte cher, nous conseillons l'emploi du fumier de ferme sur une grande étendue et l'engrais chimique comme complément de fumure.

Le cultivateur doit savoir quels principes fertilisants sont plus particulièrement nécessaires aux plantes qu'il sème et acheter ses engrais chimiques à bon escient; s'il a des doutes sur sa compétence, le mieux qu'il puisse faire, c'est de demander conseil à son agronome.

Non seulement, toutes les plantes ne réclament pas les mêmes principes fertilisants à la même dose, mais il se peut que le sol en contienne qui lui ont été fournis par les récoltes précédentes; l'azote, par exemple, après une récolte de trèfle; il est donc inutile de fournir au sol ce qu'il possède déjà, c'est de l'argent gaspillé et par le temps qui court, il ne faut pas s'y exposer. Donc, avant de passer vos commandes d'engrais chimiques, cultivateurs qui nous écoutez, renseignez-vous bien sur ce qui vous est nécessaire; le temps n'est pas au gaspillage, ayez de beaux produits, ayez-en une grande quantité, mais ayez-les de la façon la plus économique; c'est là le secret du succès.

Admettons que tous les cultivateurs suivent les conseils don-

nés et espérons ensemble que la récolte sera belle, est-ce tout ce qu'il faut considérer dans une exploitation agricole.

Non, il y a un autre point bien important que trop de nos cultivateurs ont négligé dans le passé: C'EST L'EMPLOI DES FOUVRAGES VERTS. Bien rares sont les années où les pâturages suffisent à la nourriture des troupeaux; qu'arrive-t-il alors? On laisse les animaux maigrir, la production laitière baisse, ou bien on achète des moulées; d'une manière ou de l'autre, c'est une perte qui a quelquefois de grandes répercussions puisqu'elle atteint le cultivateur dans ses revenus et dans ses finances.

Pourquoi ne pas ensemençer de bonnes parcelles en fourrages verts: pois, vesces, lentilles et assurer l'alimentation des troupeaux sans qu'il en coûte trop cher. Il s'agit là d'une question très importante, les fourrages récoltés sur la ferme sous forme de légumineuses donnent au sol une bonne provision d'azote et contribuent pour une large part à la destruction des mauvaises herbes.

Cultivateurs, travaillez à vous assurer de bonnes récoltes, travaillez à récolter sur votre ferme la plus grande quantité possible de produits nécessaires aux besoins de votre intérieur et à l'alimentation de vos troupeaux; travaillez pour récolter des produits de qualité supérieure dont la vente est assurée à un prix relativement rémunérateur. Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a pas de débouchés pour les bons produits, nous ne pouvons mieux le prouver qu'en lisant la traduction de la fin du discours de Sir A. Daniel Hall à la Conférence Mondiale du Grain.

Sir Hall s'exprimait ainsi: "Je le répète, ne parlons pas pour le moment de surproduction de vivres; ne disons pas que les cultivateurs ont atteint la limite de ce qu'ils peuvent être appelés à fournir. La demande de vivres, si les gens peuvent se procurer la sorte de vivres qu'ils aiment à manger, ne fait que commencer; elle est presque illimitée à notre point de vue actuel. Je peux donc prédire hardiment — non pas dans l'espoir que cette prophétie sera accomplie cette année ou l'année prochaine, mais je suis certain qu'elle le sera un jour — que le remède à la dépression n'est pas la restriction de la production mais la mise en mouvement dans tout l'univers des roues du commerce et de l'échange."

Il nous a semblé en préparant cette causerie que nous remplissions un devoir de notre charge. L'U. C. C. ne demande qu'une chose: le progrès de notre agriculture et avec tous ceux qui pensent comme elle nous prions tous nos membres, tous les cultivateurs en général, de se mettre en rapport avec leur agronome; c'est un ami qui doit être toujours bien disposé à rendre service à tous.

Pour que les services d'un agronome soient réellement efficaces et qu'ils ne lui occasionnent pas un surcroît de travail, nous conseillons à tous nos cercles de lui demander d'assister à leur assemblée mensuelle, de cette façon les renseignements fournis sont utiles à tous.

Inutile d'ajouter que l'Union Catholique des Cultivateurs reste toujours à la disposition de tous pour les aider dans l'oeuvre de reconstruction économique nécessaire à la reprise des affaires et au succès de notre agriculture, en fournissant les renseignements et en donnant les conseils appropriés aux nécessités de l'heure et au progrès dans notre chère Province.

Fertilisation du tabac

Une erreur à corriger

Dans nos Conseils de la Saison en date du 3 mars, pour publication au cours de la deuxième semaine du même mois et sous le titre "Fertilisation du tabac", une erreur de copiste a changé "nitrate de soude" en "sulfate de soude". Le mélange d'engrais chimiques recommandé par M. Turcotte pour les tabacs à cigares est donc le suivant:

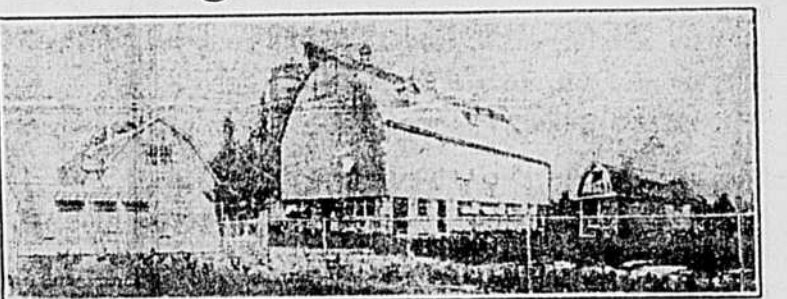
- Nitrate de soude 450 lbs
- Sulfate d'ammoniaque 170 lbs
- Superphosphate (20%) 850 lbs
- Sulfate de potasse 530 lbs

D'ailleurs le contexte de l'article de M. Turcotte laissait bien entendre qu'il s'agissait de nitrate de soude et nous sommes certains que le lecteur a fait immédiatement la rectification nécessaire.

Nous espérons que personne ne nous en tiendra compte.

J.-E. MONTREUIL, régisseur, Station Expérimentale, L'Assomption, 12 mars 1934.

L'industrie du Major Fergus célèbre son jubilé



En 1933 le village de Fergus Ontario, célébrait son 100ième anniversaire de fondation et en janvier cette année le Club Curling Fergus célébrait son 100ième anniversaire d'organisation.

Quarante ans après la fondation du village de Fergus, George Beatty, né sur une ferme dans le territoire d'Albion, à 30 milles de Toronto, déménagea de Brampton, Ont., où il avait appris le métier de machiniste, à Fergus et commença la fabrication de machines agricoles. M. Beatty était inventeur, modèleur et machiniste. Il était original dans ses idées et les machines Beatty devinrent très appréciées du commerce. Plus tard, son frère, Matthew Beatty s'associa avec lui et s'occupa de la vente des produits Beatty. Le moissonneur Beatty remporta la médaille d'or à l'Exposition de Toronto, en concurrence avec toutes les autres marques importantes, telles que Massey, McCormick et Harris.

En 1901, William George et Milton James, les fils de George Beatty, furent diplômés de l'Université de Toronto, le premier de l'école des Sciences Pratiques et le dernier du cours d'honneur du collège Victoria, Toronto, gagnant de la médaille d'or en Economie Politique.

Les deux fils s'associèrent à

leur père, W. G., assumant la responsabilité de l'usine et M. J. pour la finance, les ventes et les collections.

Les Produits de la firme tels que Chargeurs à Foin, Pompes, Equipements de Granges, Echelles, Laveuses Electriques, sont favorablement connus des acheteurs par tout le Canada et Beatty Bros Limited sont devenus la plus grande firme du genre au Canada.

Les Usines de la rue Hill et de Grand River à Fergus ainsi que celles de Chelsea Green à Londres couvrent un espace total de 10 acres.

Beatty Bros Limited emploient approximativement 1500 personnes avec un salaire annuel total de \$2,000,000. La compagnie a 71 succursales, vendant et livrant les machines Beatty et plus de 90 en comptant celles situées dans les autres parties de l'Empire Britannique. Chaque ville et district du Canada a son vendeur de machines Beatty, Ferronnerie et Equipements de Granges.

Beatty Bros Limited célèbrent leur année jubilaire sous de très favorables conditions. Depuis juin 1933, chaque mois montre une augmentation dans les ventes sur le même mois l'année précédente et les usines Beatty travaillent dix heures par jour, cinq jours et demi par semaine.

Pommiers pollinisateurs

On n'est pas tout à fait d'accord sur le nombre de pommiers pollinisateurs qu'il est nécessaire de planter pour obtenir une bonne fécondation des arbres des vergers. Certains experts, dit M. H. Hill, de la Ferme expérimentale fédérale, Ottawa, recommandent que chaque quatrième arbre dans chaque quatrième rangée soit un pommier pollinisateur; d'autres prétendent qu'il vaut mieux avoir une rangée complète d'arbres pollinisateurs. Nous croyons qu'une rangée complète de pommiers pollinisateurs toutes les cinq rangées devrait donner des résultats satisfaisants. Il peut être nécessaire dans certains cas de planter trois variétés, parce que deux variétés plantées peuvent ne pas entrer en rapport au même âge, ou partie que l'une d'elles peut ne rapporter que tous les deux ans. Lorsque, par exemple, on compte sur le Wealthy pour polliniser le McIntosh, on peut être désappointé en certaines années parce que le Wealthy ne rapporte que tous les deux ans. De même, lorsque l'on plante le Melba pour polliniser le McIntosh, le premier peut en souffrir pendant les deux premières années parce qu'il rapporte plus tôt.

Quand on fait des plantations croisées de variétés, il faut que les conditions suivantes soient remplies: (1) que les dates de floraison empient suffisamment l'une sur l'autre. Il est préférable que la variété introduite comme pollinisateur soit un peu plus hâtive que la variété que l'on désire polliniser. La variété employée comme pollinisateur doit elle aussi être pourvue d'un pollinisateur. C'est-à-dire que les variétés interplantées doivent être réciproques en ce qui concerne leur faculté de pollinisation. (2) Les variétés plantées doivent avoir une bonne provision de pollen d'une haute faculté germinative, et enfin (3) les variétés ne doivent pas rapporter aux mêmes années.

Des observations ont été faites à Abbotsford sur les dates de floraison des variétés suivantes: Duchesse, Fameuse, Wealthy, Melba, Golden Russet, McIntosh, et Lobo. Ces observateurs ont fait voir que le McIntosh seul n'est pas un bon pollinisateur pour la Fameuse, car une partie considérable des fleurs aurait dépassé la phase de réception avant que le pollen du McIntosh soit mis en liberté. Par contre, puisque le pollen du Fameuse est formé lorsque le McIntosh commence à fleurir, le pommier Fameuse être

Important pour les cultivateurs

Un rapport traitant de la situation agricole actuelle et qui est d'une très grande importance pour les cultivateurs doit être publié sous peu par l'Exécutif du Comité consultatif national sur les services agricoles au Canada. Le comité spécial chargé de faire une étude annuelle des affaires agricoles, de concert avec les Ministères fédéraux de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce et les Ministères provinciaux de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec, a rassemblé beaucoup de renseignements utiles qui doivent être mis à la disposition du public agricole avec les interprétations qu'ils comportent.

Come ce rapport est le premier du genre, au Canada, qui traite de la situation agricole et des prévisions au point de vue national, quelques mots d'explication ne seront peut-être pas inutiles. Il se propose de présenter sous une forme concise une revue de la demande et de la concurrence au pays et à l'étranger, et d'analyser les facteurs qui affectent l'offre et la demande des produits agricoles. Publiée au moment où les cultivateurs font leurs plans pour l'année suivante, ou pour plusieurs années, cette analyse devrait être très utile. Elle se propose de compléter et de coordonner les rapports donnant des renseignements courants, publiés de temps à autre par les différents Ministères.

Le comité responsable pour cette étude annuelle est un comité marquant, car il se compose du Dr J. F. Booth, Commissaire, Division de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, président; T. W. Grindley Chef du service agricole, Bureau fédéral de la Statistique, Ministère de l'Economie agricole, Collège MacDonald, Québec; et J. Coke, Commissaire adjoint, Division de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, secrétaire.

Un bon pollinisateur pour le McIntosh. Les Duchesse et Melba ont commencé à fleurir à peu près en même temps que le Fameuse. Les Wealthy et Russet se sont montrés bons pollinisateurs pour le McIntosh. Les observations qui ont été faites dans une localité ont fait voir que le Lobo a commencé à fleurir deux ou trois jours plus tard que le McIntosh, et pour cette raison il ne convient pas pour la pollinisation.

(A) AUMONIER, (P) PRESIDENTS (S) SECRETAIRES

- Chicoutimi-Nord: (A) Abbé J.-Alb. TREMBLAY, Chicoutimi (P) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi (S) M. J.-A. GOBEL, Chicoutimi
Chicoutimi-Sud: (A) Abbé J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements (P) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements
Gaspé: (P) Abbé C.-E. PLOURDE, S.-Elzéar, Bon.
Haileybury, Abitibi: (A) Abbé Ch. MINETTE, Amos (P) M. L.-N. BOISCLAIR, Macamic (S) M. J.-B.-L. ALARIE, Amos
Haileybury, Témiscamingue: (A) Abbé L.-Z. MOREAU, S.-Bruno de Guigues (P) M. Jos COTNOIR, S.-Bruno de Guigues (S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie
Joliette: (A) Chan. M. CLERMONT, S.-Barthélemi (P) M. Jos. MARION, S.-Jacques de l'Acadian (S) Abbé D. HENAU, vic., S.-Barthélemi
Mont-Laurier: (A) Abbé J.-L.-A. GRIGNIER, Ferme-Neuve (P) M. F. DESJARDINS, l'Annonciation
Montréal Nord: (P) M. Arthur S.-JACQUES, S.-André, Arg.
Montréal Sud: (A) Abbé W.-J. FERNET, S.-Blaise, S.-Jean (P) M. Herve RICHARD, S.-Rémé, (Nap.) (S) M. Denis TETRAULT, S.-Jacques le M.
Nicolet: (A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché (P) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Fèveire (S) Abbé Alphon TAILLON, Evêché

Au Foyer de l'U.C.C.

Président-général: ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec
Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal
1er Vice-Président: ABEL MARION, Sainte-Hedwige
2e Vice-Président: ALFRED HARDY, Saint-Basile
Secrétaire général et Rédacteur: R.-M. PUCET
Conseillers juridiques: Me WILFRID GUERIN, N.P. Me CHS-HENRI LALONDE, C.R.

- Ottawa et de Pembroke Section de Québec: (D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright) Section de l'Union des Agriculteurs F.-O.: (A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau (P) M. R. BEAUDET, R.R. No. 2, Cyrville, O.
Québec-Nord: (A) Abbé J.-P. CHALIFOUR, Curé S.-Joachim (P) M. Eugène S.-GERMAIN, S.-Castimir (S) M. Edouard VERREAULT, S.-Léonard
Québec-Sud: (A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis (P) Hon. E. OUELLET, c.l. S.-Germaine, D. (S) M. A. CHAMPAGNE, S.-Honoré, Beauce
Québec-Est: (A) Abbé Ant. LALIBERTE, Québec (P) M. J.-M. NICOLE, Montmagny (S) Eug.-G. FOURNIER, Montmagny
Rimouski: (A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski (P) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles (S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles
Sherbrooke: (A) Abbé A. MALOUIN, S.-Elié d'Orf., Sh. (P) M. Ph. LAROCHE, S.-Camille de Wolfe (S) A.-C. VANDANDAIGUE, Sherbrooke
Saint-Hyacinthe: (A) Abbé D. COLBOYER, S.-Thomas d'A. (P) M. Alexis BEAUREGARD, S.-Hélène (S) M. P.-A. LESSARD, S.-Hélène (Bagot)
Trois-Rivières: (A) Abbé Ernest JACOB, S.-Gérard des L. (P) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche
Valleyfield: (A) Ch. O. BISSONNETTE, S.-Martine (P) M. Alderie LALONDE, Rigaud (S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

REUNIONS DE CERCLES

- 25 mars: STE-FRANCOISE (Rivière du Loup)
27 mars: ST-METHODE (Frontenac)

ECHOS DE CERCLES

Nécrologies

Le 7 mars, nous annonçons le décès de M. Louis Pleau, frère de Mme St-Amant, décédé à l'âge de 36 et 5 mois; M. Louis Pleau était le père de Mme St-Amant et est décédé à 96 ans et 5 mois, prière aux intéressés de prendre note.

Le Cercle de l'U. C. C. de Montmagny exprime ses condoléances, pour le deuil qu'elle vient de subir, à la famille de M. Jean Thibault, décédé le 15 du courant, à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'U. C. C. et la Terre de Chez Nous se joignent aux cercles pour offrir leurs sympathies aux familles éprouvées.

St-Wenceslas

(Nicolet)

A la séance du Cercle de l'U.C.C. tenue le 22 février sous la présidence de M. Moïse Bellevue, président, étaient présents: M. l'abbé Ulric Leblanc, aumônier, MM. les directeurs Antonio Prince, Albert Prince, Sévère Gailardy et Georges Hébert, formant quorum. Après la prière ordinaire, le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui fut adoptée à l'unanimité tel que lue.

Il est ensuite proposé et résolu ce qui suit que le Cercle de l'U.C.C. approuve la demande du comité de colonisation à l'effet que le Gouvernement provincial nomme une commission de colonisation, proposé par M. Albert Paré, appuyé par M. Donat Dionne et adopté à l'unanimité.

Allocution du président touchant certains concours organisés déjà et à organiser à l'avenir, il remercie les cultivateurs de la belle assistance qu'il y a eu cours abrégé d'agriculture donné par M. Joyal, agronome, et ses confrères. Il laisse ensuite la parole à M. Omer Morel, forgeron, qui présente un excellent travail sur l'entretien et sur la taille du sabot du cheval. Lui succéda M. Pellerin, inspecteur d'écoles du district, qui énuméra les réformes que le Conseil de l'Instruction publique avait apportées à l'enseignement de nos écoles rurales: jardins scolaires et comptabilité agricole. M. L. St-Arnaud, directeur de la Société d'Agriculture, distribua le programme de 1934. La parole fut ensuite à M. l'abbé Ulric Leblanc, aumônier. Il remercia M. Morel de son bon travail, il remercia aussi M. Pellerin d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation d'assister à la séance et même dire quelques mots sur la ruralisation de nos écoles.

Les conférenciers de la prochaine assemblée seront M. J.-A. Simard, N.P., M. Philippe Désilets et Albert Prince.

Le Secrétaire: Antonio HELIE

St-Luc

(Matane)

A l'issue de la grand-messe se tenait à la sacristie une assemblée des cultivateurs pour le cercle de l'U.C.C.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président nous donna quelques notes sur les engrais chimiques et le résultat d'une expérience sur les engrais chimiques faite sur sa ferme. Ensuite il nous présenta M. Adélar Fortin comme premier conférencier. Celui-ci nous parla avec beaucoup de naturel et de conviction du jardin potager, nous donna les raisons pour lesquelles on devrait cultiver des légumes, leurs propriétés et leurs relations nutritives, nous parla de la situation et de l'emplacement du jardin, nous donna les propriétés que doit avoir la terre idéale pour établir le jardin, de sa division et de son assolement.

M. le Président remercia M. Adélar Fortin et annonça M. Armand Labrie comme second conférencier. Ce dernier nous parla de l'amélioration des terres. M. le Président remercia M. Labrie et invita M. l'Aumônier à nous adresser la parole.

M. l'Aumônier commenta une page d'Évangile contre la vaine sollicitude qui nous oppresse. Le monde matérialiste de notre époque ne croit pas assez en Dieu; c'est le grand malheur. Il nous montre ensuite un modèle de confiance en la divine Providence dans la personne de Don Bosco, le fondateur des Salesiens, qui sera canonisé le jour de Pâques. Cet homme extraordinaire, pauvre des biens terrestres mais plaignant en Dieu tout son espoir, ne fut point déçu et il accomplit des oeuvres merveilleuses. Agriculteurs catholiques, imitez Don Bosco, abandonnez-vous et tout ce qui vous concerne à la Providence.

Ensuite notre Aumônier parle de la Caisse populaire, de ses origines, de ses constitutions, puis il répond aux questions: Pourquoi établir une Caisse? Pourquoi les succès et dans certains cas les insuccès de la Caisse populaire? Conclusion: il faut étudier à fond pour apprécier à son mérite la Caisse populaire.

M. l'Aumônier félicite et encourage les nouveaux orateurs et il suggère aux membres du cercle de lire le bon livre intitulé: "Les Champs" ainsi que la "Terre de Chez Nous". Pour finir, il nous apprend à faire de la bouillie bordelaise et nous enseigne une recette pour tuer les vers dans nos jardins potagers.

En somme, séance bien intéressante.

J.-Edouard FILLION, Secrétaire

St-Nazaire d'Acton

A une assemblée tenue le 1er mars 1934, il y eut résolution présentée qui se lit comme suit:

"Que le Cercle de l'U.C.C. de S.-Nazaire, réuni ce soir sous la présidence de M. J.-N. Bérard, prie le Gouvernement de bien vouloir, dès cette session, amender la loi régissant les Coopératives, les obligeant à l'avenir de ne verser que 10% de leur capital

St-Elzéar

(Beauce)

M. le Président remercie les cultivateurs de s'être rendus en aussi grand nombre et il laisse la parole à M. Josaphat Marcoux. Celui-ci nous lut un article très intéressant paru sur l'"Action Catholique". Ensuite, il conseille aux cultivateurs de se grouper pour faire l'achat de leur grain et de leurs graines de semence, ce qui lui rapportera certainement de grands avantages.

MM. Georges-Aimé Sylvain et Rosaire Lamontagne nous démontrèrent que l'industrie avicole peut être une bonne source de revenus sur la ferme.

M. Sylvain nous dit que son poulailler lui a rapporté un profit net de \$300, par année. Il invite les membres de l'U.C.C. à entrer dans ce mouvement et il donne les principaux conseils pour réussir.

Félicitations à ces deux jeunes aviculteurs qui espèrent avoir des imitateurs.

Emile LAMONTAGNE, Secrétaire

Un engrais complet riche en potasse est maintenant recommandé pour les arbres fruitiers et notamment pour les vergers de pomiers par les autorités agricoles de l'Ontario aussi bien que par celles de la Province de Québec et des Provinces Maritimes

St-Ephrem

(Beauce)

A une assemblée de l'U.C.C. tenue à la salle publique le 11 mars 1934, sous la présidence de M. Wilfrid Faucher, Président, étaient présents: M. Gaudias Marois, vice-président ainsi que les directeurs suivants: Achille Faucher, Anselme Marois, Alphonse Veilleux, Ferdinand Rodrigue, Edouard Bernard et un grand nombre de cultivateurs de la paroisse de St-Ephrem de Beauce. La résolution suivante fut lue, discutée et adoptée:

ATTENDU que le bétail vivant se vend actuellement à des prix excessivement bas sur les marchés de Montréal et Québec;

ATTENDU que nous, cultivateurs, prenons note de ce qui se passe sur le marché de Montréal, c'est-à-dire de la coupe d'un dollar (\$1.00) par tête ou d'un demi sou la livre, que les maisons de salaison veulent imposer sur tous les porcs de boucherie vendus sur le marché de Montréal;

ATTENDU que ce sera le producteur qui sera le plus atteint par cette coupe;

IL FUT PROPOSE par M. Philias Longchamps et secondé par M. Anselme Marois, que tous les cultivateurs et membres de l'U.C.C. protestent énergiquement contre cette imposition de coupe d'un dollar (\$1.00) par tête ou d'un demi-sou par livre, sur tous les porcs de boucherie vendus sur le marché de Montréal. Nous appuyons aussi de toutes nos forces toutes les maisons à commission, sur le marché public des animaux vivants à Montréal pour leur campagne en rapport avec cette coupe, pour le plus grand bénéfice des producteurs.

Wilfrid Faucher, Président
Jean-Marie LONGCHAMPS, Sec.

payé comme affiliation à la Coopérative fédérée.

Proposé par M. Art. St-Martin, secondé par M. Albert Vadnais, que cette résolution soit acceptée.

Ulric GENDRON, Secrétaire

St-Hermas

(Deux-Montagnes)

L'assemblée mensuelle des membres et directeurs du cercle local de l'U.C.C. a été tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions sous la présidence de M. Joseph Chénier. M. l'Aumônier A. Léveillé est présent.

Messieurs les directeurs dont les noms suivent sont présents: Hormisdas Lavigne, Hermas Lamarche formant quorum du dit cercle. Après discussion, il a été résolu ce qui suit:

1o Attendu que la paroisse de S.-Hermas est une des paroisses qui fournit le plus de lait sur le marché de Montréal;

2o Attendu que tous ces fournisseurs de lait aux laiteries de Montréal se trouvent dans une situation embarrassante par le fait que ces compagnies coupent sur toutes les payes qu'elles font, se basant comme lait de surplus.

3o Attendu que ces compagnies de Montréal manquant de lait la semaine dernière, ont été obligées d'en faire venir le soir sur le train du C.P.R. une quantité de bidons considérable, ce qui permettra davantage du lait de surplus soignant.

4o Attendu que pour faire du lait en hiver, il nous en coûte beaucoup plus cher qu'en été, étant donné la raison, c'est que les prix sur les moulées alimentaires se sont accrus de 33% plus cher que l'automne dernier, et le prix d'achat aux cultivateurs n'a pas augmenté. La conséquence: beaucoup de cultivateurs se sont vus obliger de sacrifier leurs animaux en présence de tels abus de la part des compagnies, c'est pourquoi les cultivateurs font des instances auprès des gouvernants et députés pour que ces derniers donnent des pouvoirs à la Commission, mais plus étendus, nommée par le Gouvernement sur l'industrie laitière pour la fixation des prix d'achat uniformes pour les producteurs et les consommateurs. Sur ce, il est proposé par M. Hormisdas Lavigne, secondé par M. Albert Daoust et adopté unanimement que copie de ces résolutions soit adressée à M. Jean-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, et à la Terre de Chez Nous pour publication.

Henri-Isaïe SAUVE, Secrétaire

Pour un grain semé de trèfle, il est important d'employer un engrais chimie complet. Les bons effets s'en feront sentir, non seulement sur le grain, mais aussi l'année suivante sur le trèfle, qui est une plante très gourmande de potasse."

St-Léonard de Port Maurice

Une assemblée du cercle de l'U.C.C. a été tenue le 11 février en l'absence de M. Napoléon Delorme, président et de M. Ferdinand Corbeil, secrétaire. M. Stanislas Renaud lut le rapport de la dernière séance, lequel est adopté tel que lue.

M. Wilfrid Bastien parle ensuite d'une réunion des présidents de l'association des producteurs de lait.

M. l'abbé Emile Lambert, aumônier, fait une causerie sur les banques, sur le prêt bancaire et sur le projet d'une banque centrale.

On fait enfin le tirage parmi les jetons de présence et l'heureux gagnant est M. Ovide Roy. La prochaine assemblée est fixée au 11 mars.

F. CORBEIL

St-Alexis

(Matapédia)

Le Cercle a tenu son assemblée le 4 mars. Vu l'absence du président, M. Louis Dufour présidait cette réunion.

M. l'Aumônier et M. le Président donnèrent leurs allocutions en rapport avec celles du "Guide".

Cinq conférenciers nous donnèrent de très intéressantes causeries sur des sujets variés.

On discuta ensuite tous ensemble des questions générales, telles que: Les pâturages, le contrôle laitier, etc.

Le lendemain, eut lieu une journée agricole très instructive. M. Hector Leblanc, notre agronome, et trois de ses collègues, nous donnèrent des conférences. Espérons que les bons conseils qui y furent donnés seront suivis et donneront de bons résultats. A. M. Leblanc et à ses collaborateurs, nous disons un cordial merci.

Jos.-J. MARTIN, Secrétaire

Les pommes de terre qui ont remporté le championnat canadien en novembre dernier à l'Exposition Royale d'Hiver à Toronto, ont été produites avec un engrais 4-8-10.

Stukely Nord

(Shefford)

Le 6 mars, avait lieu à Stukely Nord une journée agricole à laquelle assistaient M. le Curé Colteux, notre aumônier, M. Lucien Therrien, agronome régional, M. Oscar Decoste, agronome du comté, M. St-Arnaud, inspecteur de beurrieres.

Après la prière d'usage, M. Emile Plante, président de l'U.C.C., souhaita la bienvenue aux conférenciers et demanda à M. L. Therrien d'adresser la parole. Il donna le programme de la journée et céda la parole à M. St-Arnaud, inspecteur des beurrieres. Ce dernier donna des conseils très pratiques sur le soin à donner au lait et à la crème, pour l'envoi de la crème aux fabriques et souligna l'intérêt qu'il y a de garder une bonne beurrierie en fonction dans nos paroisses. Il expliqua ensuite la manière de faire le beurre de ferme. Utilité du thermomètre, soins à donner à la crème, à la baratte et au lavement du beurre.

Cette conférence fut suivie d'une autre donnée par M. Ricard sur les soins à donner aux poulets. La troisième conférence se donna par M. Odilon Benoit sur les soins à apporter au verger et M. O. Decoste présenta la quatrième conférence sur l'époutement des terres et les primes données par le Gouvernement pour ces travaux. Ceci termina les conférences de l'après-midi.

Le programme de la soirée est donné par M. Lucien Therrien. A 8 heures, ouverture de la séance. M. Decoste continua sa conférence commencée dans l'après-midi au sujet des différentes primes offertes par le Gouvernement. Vint le tour de M. L. Therrien qui expliqua l'organisation d'un cercle d'étude pour les jeunes gens, 21 jeunes gens se sont inscrits. L'élection du bureau de direction suivit et le programme de la nouvelle assemblée est donné.

Avant le départ, on chanta O Canada et chacun se retira satisfait.

Le Secrétaire: Odilon BENOIT

St-Evariste

(Frontenac)

St-Elie d'Orford

(Sherbrooke)

St-Samuel de Horton

(Nicolet)

Saint-Joseph

(Beauce)

Saint-Modeste

(Rivière-du-Loup)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée régulière le 7 mars sous la présidence de M. Thomas Latulippe.

Les résolutions suivantes furent passées à cette assemblée: Il est proposé par M. Thomas Latulippe et toute l'assemblée se joint à M. le Président pour présenter nos plus sincères sympathies à M. Théophile Proulx pour la mort de sa fille, Mme Albini Beaudoin et de sa soeur Mme Jean Boutin, ainsi qu'à M. Jean Boutin et M. Albini Beaudoin pour l'épreuve cruelle qui vient de les frapper par la mort de leurs épouses. Adopté.

Il est proposé par M. Edouard Morin et secondé par M. Théophile Proulx et adopté à l'unanimité qu'une résolution soit envoyée à M. Henri-Louis Gagnon, député de Frontenac, pour le remercier pour avoir bien voulu défendre la classe agricole contre le bill Caron en rapport du port de lumière sur les voitures hippomobiles. Adopté.

Il est proposé par M. Anselme Labonté et secondé par M. Josaphat Lachance, que demande soit faite à M. Henri-Louis Gagnon, député, de bien vouloir intercéder auprès du Gouvernement pour que celui-ci maintienne l'octroi sur les engrais chimiques au même taux que les années passées. Adopté.

Il est proposé par M. Charles Veilleux et secondé par M. Fortunat Labonté, que les épreuves du contrôle laitier se fassent à notre fabrique paroissiale à tous les deux mois. Adopté.

Il est proposé par M. Edouard Morin et secondé par M. Jacob Rodrigue et adopté à l'unanimité de l'assemblée, que demande soit faite à M. Louis Bernier, beurrier, de bien vouloir faire une assemblée de ses patrons après les sucres, aux premiers beaux chemins d'été. Le cercle de l'U.C.C. manifeste le désir de se réunir pour discuter différents problèmes sur l'industrie laitière. Adopté.

Il est proposé par M. Charles Veilleux et secondé par M. Edouard Morin, que l'assemblée décide que l'achat d'un cheval reproducteur soit fait par l'initiative privée.

Il est proposé par M. Edouard Morin, secondé par M. Josaphat Poulin, qu'après discussion faite sur l'étude des marchés des produits des cultivateurs, la solution reste à l'étude. Adopté.

Il est proposé par M. Amédée Talbot et secondé par M. Charles Veilleux, qu'un cercle soit formé pour faire la culture de la pomme de terre, pour s'organiser pour l'achat d'une semence de même variété, afin d'en faire une culture commerciale.

Le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée au lieu ordinaire des séances, à la salle paroissiale, lundi le 12 mars à 1 heure 30, sous la présidence de M. Stanislas LeFebvre, M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain.

La séance fut ouverte par la prière habituelle. Après la lecture du procès-verbal, il fut proposé par M. Delphis Trépanier, secondé par M. Noé Rivard, qu'il fut accepté tel que lu. L'appel des membres donna le résultat suivant: 34 membres étaient présents.

Après la lecture du "Guide" M. le Président donna la parole à M. le Curé. M. le Curé encouragea beaucoup les jeunes à rester sur la terre et demanda aux parents de faire de généreux efforts pour aider les enfants à aimer la terre. Il conseilla aussi à ses paroissiens d'être de bons chrétiens pleins de foi. M. le Président reprit ensuite la parole souhaitant la bienvenue aux étrangers qui ne font pas partie de notre cercle et se montrant désireux de voir grandir notre cercle en y contribuant par de nouveaux membres.

Nous avons aussi le bonheur d'avoir à nos côtés MM. les agronomes Bruneau et Pinal, qui avaient répondu à notre invitation. M. le Président donna la parole à M. François Dion qui nous expliqua l'importance de faire du contrôle laitier et comment il avait amélioré son troupeau, par ce système. La parole revint ensuite aux agronomes. Ils expliquèrent chacun leurs sujets qui ont été très applaudis par l'assistance.

M. le Curé donna ensuite le rapport de la Caisse populaire et l'on se sépara en chantant O Canada.

Wilfrid GARAND, sec.

Il est proposé par M. Amédée Talbot, secondé par M. Anselme Labonté, que M. Thomas Latulippe soit autorisé de faire les achats des farines pour les membres de l'U.C.C. Adopté.

Il est proposé par M. Théophile Proulx et secondé par M. Josaphat Lachance qu'un cercle soit formé pour faire l'élevage du porc à St-Evariste, afin de produire le lard désiré sur le marché. Adopté.

Il est proposé par M. Amédée Talbot et secondé par M. Théophile Proulx qu'une organisation soit formée pour se grouper dans le but de faire venir un vétérinaire pour faire l'affranchissement des poulains au printemps.

Napoléon GRONDIN, (fils), Sec.

Notre Cercle a tenu son assemblée régulière à la salle publique sous la présidence de M. Hector Désilets et de M. l'abbé Charles Masson, aumônier et MM. les directeurs suivants: Omer Désilets, Rodolphe Godin, Joseph Dupuis, formant quorum.

Ouverture de l'assemblée, prière et lecture des minutes de la dernière assemblée et adoptées et le secrétaire donna lecture de quelques correspondances.

M. l'Aumônier souhaite la bienvenue à tous et encouragea tous les cultivateurs à faire partie de l'U.C.C. afin de se grouper davantage et pour nous faire aimer la terre et notre belle profession de cultivateur.

M. Godin nous entretint sur les avantages qui pourraient être retirés en ayant une tannerie chez nous, il est à se préparer pour cet ouvrage, nous lui souhaitons bon succès.

Les résolutions suivantes furent ensuite passées:

ATTENDU que nous avons différentes sociétés de cultivateurs dans la paroisse et qu'il faut pour appartenir à chacune de ces sociétés verser une contribution;

ATTENDU la dureté des temps que tous ne peuvent appartenir à chacune de ces sociétés et qui seraient désireux d'appartenir à l'Union catholique des cultivateurs à laquelle nous tenons fortement;

Nous demandons au Ministre de l'Agriculture, par l'entremise du bureau de direction général de l'U.C.C., d'unir ces différentes sociétés à l'U.C.C. et de faire bénéficier cette dernière des octrois fournis à chacune de ces sociétés, tout en y versant qu'une seule contribution, nous ayons les mêmes avantages.

Nous demandons au Bureau central de l'U.C.C. de faire connaître à tous les cercles de l'U.C.C. l'importance qu'il y aurait d'unir toutes ces unions d'agriculture à celle de l'U.C.C. Ne serait-il pas bon de faire signer, dans chaque cercle, une requête à ce sujet pour présenter ensuite au Ministre d'Agriculture?

Proposé par M. Rodolphe Godin, secondé par M. Omer Désilets.

Antonio DESILETS, Secrétaire

St-Rémi de Tingwick

(Arthabaska)

ECOLE DU SOIR

La classe du 12 mars fut consacrée à un examen oral. Les élèves sont présents au nombre de 24. Les parents et bon nombre de paroissiens ont accepté avec plaisir d'assister et de prendre part à cet examen.

Le programme fut divisé en deux parties.

Première partie: Courtes récitations. 1er sujet d'apostolat: La journée du chrétien.

Prière du matin: M. Wilfrid Bernier. Prière du soir: M. Gérard Pepin. Le temps du Carême: M. Edgar Pepin. Notre Saint-Père le Pape demande de faire partie d'une union professionnelle catholique: Ernest Levasseur.

2o Ce que doit être le jeune agriculteur au point de vue moral, intellectuel et social: Jean-Marie Gobeil, René Gobeil, Joseph Mailhot, Fidèle Bernier.

3o Le choix d'une ferme et lecture du contrat avant de le signer: Eddy Mailhot. La Coopération et prix de vente: Hermann Pellerin.

4o Soins à donner aux moutons: Eddy Champoux. Soins à donner aux porcs: Hubert Hamel.

5o Culture de la Pomme de terre: Marcel Champoux, Robert Champoux, Léopold Gobeil, Paul-Emile Descormiers, Aristide Crête, Léo Pellerin, Emile Roberge, Robert Levasseur.

M. Albert Bernier, cultivateur, a bien voulu nous dire comment préparer et appliquer la bouillie bordelaise.

Deuxième partie:

1o Les élèves répondent à 60 questions sur l'idée et l'origine de la Coopération; sur les lois de la Société Coopérative.

2o Comment pratiquer le système de labour Richard: Alimentation et élevage des veaux.

M. Wellie Pinard, au nom des élèves et de l'assistance, en quelques phrases bien choisies et bien préparées, remercia M. le Curé de son dévouement et de son zèle pour les jeunes agriculteurs; félicita les élèves de leur beau succès et leur donna quelques conseils très pratiques.

On remet aux élèves leur certificat, résultat de leur examen du 8e cours-à-domicile de l'U.C.C.

Le Secrétaire de l'U.C.C.

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée régulière le 13 mars sous la présidence de M. Gédéon Doyon, une vingtaine de cultivateurs étaient présents.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente qui fut adopté à l'unanimité, M. l'Aumônier nous présenta M. Bouffard, jeune homme faisant partie du cercle de l'A. C. J. C., lequel nous donna un très beau travail sur l'Action catholique.

Après cela, M. le Président nous lut un article tiré du "Guide" sur l'agriculture familiale et l'agriculture spéculative. Ensuite, nous avons passé une résolution, dont voici le texte:

Proposé et résolu que demande soit faite au Gouvernement de Québec, d'employer les chômeurs de chaque paroisse à améliorer les terres, les cultivateurs étant prêts à donner la nourriture et le Gouvernement paierait aux chômeurs un salaire raisonnable.

M. l'Aumônier nous parla de saint Joseph, vu que c'est le mois dédié à ce saint et aussi de la vie de la Sainte Famille à Nazareth.

Ls-Philippe CLOUTIER, Sec.

St-Alexandre

(Iberville)

Le Cercle de S.-Alexandre a tenu son assemblée mensuelle le 12 mars à laquelle sont présents M. Jos. Ostigny, président, M. l'abbé J. Martel, aumônier, MM. les directeurs et une bonne partie des membres.

L'assemblée débute par la prière, lecture des minutes de la dernière assemblée, puis il est question d'achat d'engrais chimiques, les membres donnèrent leurs commandes pour un char complet.

M. l'Aumônier a traité de la coopération, expliquant les premières leçons des cours-à-domicile. Le secrétaire reçut de nouvelles contributions, augmentant le nombre des membres.

Le Secrétaire: J. PARENT

Saint-Romain

(Frontenac)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu sa séance mensuelle le 12 mars sous la présidence de M. Ernest Roy. La séance est ouverte par la prière habituelle, et le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la séance précédente. M. C.-B. Hallée nous fait un discours sur la propriété et les taxes. Il est fortement applaudi par l'assistance.

Le travail principal pour le mois prochain sera l'industrie du sucre d'érable. Il est proposé par M. le directeur Ovide M. le directeur Joseph Hallée, se-Boulangier, que M. Arthur Roy, vice-président, soit nommé pour faire ce travail.

Oudina CAMPEAU, sec.

Ste-Florence

(Matapédia)

Le 4 mars, eut lieu la réunion de notre cercle sous la présidence de M. F.-E. Lepage. Après la prière habituelle, M. l'Aumônier donna lecture du "Guide" et parla de l'importance et de l'économie qu'il y a pour le cultivateur de pratiquer la mise des viandes en conserve. Puis M. Art. Dumais nous parla de la préparation des grains de semence. Il fut proposé que M. Jean Lepage soit le prochain conférencier.

Le Secrétaire: Alban DIONNE

4 mars.—A une assemblée tenue ce soir, à laquelle assistaient tous les membres et bon nombre de cultivateurs que nos réunions intéressent beaucoup, M. le Curé donne lecture de deux articles de la "Terre de Chez Nous" et encourage nos associations agricoles, démontrant que c'était le moyen pratique de s'instruire et de se connaître. Il nous rappelle que l'agriculture est la base de tout et qu'il faut s'y donner avec ardeur, surtout dans ces temps difficiles, alors que l'agriculture est la seule industrie. Il insiste pour que les gens lisent attentivement la "Terre de Chez Nous" et y étudient surtout les cours qui y sont publiés.

Deux jeunes fils de cultivateurs: MM. Cyrille Beaulieu et Albert Dubé tiennent de façon très intéressante un dialogue sur les azotes qui, en termes clairs et précis, a su intéresser l'assistance d'une manière instructive et amusante.

M. le Curé reprenant la parole parle sur le choix des unions entre jeunes gens: "Le jeune homme doit rechercher une compagne qui lui sera une aide et non une occasion de découragement.

Puis vient ensuite la leçon d'arithmétique.

A la prochaine réunion, M. Raymond Dumont fera l'instruction religieuse (Résumé d'un passage de la vie de Notre-Seigneur) et M. Armand Lévesque donnera une leçon d'agriculture.

M.-Aimée BOUCHER, Secrétaire Ange-Gardien

(Montmorency)

A une assemblée du Cercle de l'U.C.C. de l'Ange-Gardien, tenue à la basse-sacristie, en date du 7 mars, sous la Présidence de M. Edouard Gariépy, étaient présents une vingtaine de cultivateurs ainsi que d'autres personnes.

Après lecture et adoption du rapport de la dernière assemblée, M. le Président donne le sujet de discussion sur l'agriculture familiale, et l'on remet cette discussion à une autre assemblée, vu qu'on a trop d'autres choses à discuter ce soir.

Le Secrétaire ouvre les soumissions sur les chaudières à sucre et chalumeaux, mais on décide de ne pas en acheter cette année.

Ensuite sont ouvertes les soumissions pour la graine de semence. On décide d'acheter du marchand local, Léo Gariépy, sa soumission paraissant la plus avantageuse. Le tréfle canadien No 1 Spécial sera payé .16½ cts, et le mil canadien No 1 Spécial .13 cts, le tout livré à domicile et payable dans les dix jours. Ces graines peuvent être examinées, pour vérification, par n'importe quel expert nommé par le Cercle.

Le Secrétaire rappelle que notre programme cette année est: "coopération dans l'achat", et demande aux membres de lui dire, à chaque assemblée, leurs besoins afin qu'il s'occupe d'avoir les prix les plus avantageux. Il avertit, cependant, qu'il lui est impossible d'aller chez chaque membre pour prendre les commandes, et qu'à l'avenir on devra assister à l'assemblée ou faire parvenir son ordre aussi tôt que possible si l'on veut s'assurer l'avantage des achats en coopération.

On demande au Secrétaire de s'enquérir des prix de l'arséniate de chaux, et l'on en décidera l'achat à la prochaine assemblée. Sur ce, la séance est levée.

J.-Nap. DUMONT, ptre Secrétaire

Troubles féminins---Menstruations retardées---Faiblesse

Femmes! Pourquoi souffrir plus longtemps quand il y a vision de soulagement. Plusieurs femmes croient qu'à cause de leur sexe, elles doivent souffrir toute leur vie, les plus atroces souffrances, maux de dos, nervosité, maux de tête et autres symptômes de dérangements fonctionnels. Pourquoi vivre ainsi plus longtemps -- pourquoi ne pas guérir le trouble? Notre merveilleux COMPOSE LAXVIBUR pour troubles féminins éloigne le crêpe de plusieurs portes. Il épargne des moments douloureux aux femmes. Il surmonte leurs faiblesses. Il est un correcteur de conditions propres au sexe. Chacune des pénibles indispositions qui minent sur les femmes laisse ses traces. Elles flétrissent la face, ravagent l'apparence, ruinent le caractère, vous fait dépérir et vous fait vieillir avant votre temps. COMPOSE LAXVIBUR est en effet un grand bienfait pour ces femmes qui souffrent de troubles féminins. Si vous souffrez d'un appétit dérangé, teint pâle, douleurs de reins, frissons, maux de pieds froids, enflément, léger accès de fièvre, manque de repos, sommeil troublé, spasme, élanement du coeur, douleurs générales de l'épine dorsale et entre les épaules, acide d'estomac, indigestion nausée, passage difficile de l'urine, avec chapeurs ou cuisson, brûlure ou irritation des organes utérins, cauchemars, dérangeaison, désespoir, hystérie, leucorrhée, secousses nerveuses, constipation, vents dans l'estomac, mouvements gonflés et irréguliers des intestins, engourdissement et douleurs dans les membres, perte de mémoire, manque d'énergie, douleurs de pieds, descente de matrice, prostration nerveuse, mélancolie, vomissements de grossesse, menstruations excessives, irrégulières et douloureuses, menstruations retardées, qui sont dues spécialement au froid. Demandez cet excellent remède, ce bienfait pour tout votre sexe, et vous bénirez le jour où vous avez vu cette annonce. Aux périodes critiques de la vie d'une femme, à savoir, le changement de la fillette à la femme, durant la grossesse et le changement d'âge, cette excellente prescription est de la plus haute valeur pour la femme qui souffre. Ecrivez pour l'avoir dès aujourd'hui et soyez une autre femme demain. Lisez une de nos nombreuses lettres d'appréciation de clients satisfaits du COMPOSE LAXVIBUR:

Chers Messieurs: Chardon, Ohio, 13 mars, 1934

Je veux vous remercier pour le soulagement que j'ai eu en prenant votre "COMPOSE LAXVIBUR". J'ai eu un demi-traitement pour \$6.00 et j'ai d'excellents résultats.

Je vous donne maintenant le privilège de vous servir de mon nom parmi vos autres patients si vous en avez qui doutent du "COMPOSE LAXVIBUR"; ils peuvent m'écrire et je serai certainement heureuse de recommander ou de répondre à toute lettre leur disant les résultats que j'ai obtenus.

Vous pouvez vous servir de mon nom dans les annonces ou autre choses. La seule chose c'est que je suis encore un peu nerveuse, alors, je vais vous demander de m'envoyer un autre demi-traitement de COMPOSE LAXVIBUR, pour lequel, vous trouverez le mandat d'argent attaché. Je vous remercie,

Mme Fannie KRANKA, R. F. D. 1, Box 43, Chardon, Ohio.

Vous aussi pouvez être soulagée si vous le voulez, n'ayez que de la patience et de la foi.

Ecrivez immédiatement pour un traitement complet du COMPOSE LAXVIBUR s'il y a longtemps que vous souffrez, il ne coûte que \$10.00. Demi-traitement \$6.00. Non envoyé C. O. D. Mentionnez l'âge en commandant.

U. S. LABORATORY 5014 USL Bldg., Box 2006, Hollywood, California.

BUVEZ LA BIÈRE Dow OLD STOCK PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



Comment attacher à la terre nos femmes et nos filles

Il faudrait une plume plus avertie que la mienne pour répondre à la question suivante : "Comment attacher à la terre nos femmes et nos filles ?" Toutefois, je veux bien faire un exposé de ce que je crois bon en l'occurrence.

Aux grands mots, il faut appliquer les grands remèdes. Comme la désertion de la terre par la femme est considérée comme un mal social, il faut que l'élite de la société soit : Nos gouvernants, nos éducateurs et éducatrices, nos directrices d'oeuvres sociales — apôtres laïques — se donnent la main pour le relèvement moral de la femme déserteuse du sol. A cet effet, il faudrait multiplier la fondation de Cercles de Fermières qui permettra aux volontés chancelantes de coudeoyer nos vaillantes du terroir, en recevant avis, conseils qui seront un reconfort dans les moments de défaillance.

Entre membres fermières l'aide matérielle n'est pas son plus négligé, la bonne voisine est toujours heureuse d'aider à un ouvrage difficile celle qui est à ses débuts, ce que nous appelons ordinairement "un coup de main" est donné avec une telle bienveillance que celle qui le reçoit ne sera plus dans l'embarras; si des difficultés semblables se présentent elle ira aux mêmes sources de renseignements.

La fondation de Cercles de Fermières aide beaucoup à la rénovation des arts domestiques si négligés en ces années d'après guerre. Les utiles conseils donnés par de charmantes confères qui s'y connaissent en la matière, en outre d'améliorer la finesse du travail, aident grandement au développement artistique, qui n'est pas de moindre importance.

En passant je rends hommage à M. O. A. Bériau, l'habile directeur de l'Ecole des Arts Domestiques, et je forme des vœux pour que sa brochure intitulée "La Teinturerie Domestique" soit lue et ses procédés mis en usage par toutes nos fermières.

La femme habile apprendra à faire à peu de frais des ouvrages d'une réelle beauté et s'en servira pour l'ornementation de sa maison.

La femme tout en jouant un rôle effacé a sur l'homme un tel pouvoir que ce dernier peut difficilement se soustraire à son influence. Si l'influence est mauvaise, c'est souvent le désastre et la ruine, car que peut un homme contre les doléances d'une femme qui ne peut pas vivre à la campagne, il est vite dégoûté et son avenir compromis.

Comme il faut briser le mal à sa source, c'est la maison, à l'école, au couvent, dès les plus tendres années qu'il faut faire naître et éclore des qualités que doit posséder plus tard une fermière accomplie, en lui inculquant l'amour du sol et du chez-soi, en lui démontrant la noblesse de la profession : c'est là que se formera la femme de demain, celle qui ne faillira pas à la tâche et qui ne reculera jamais devant le devoir. Forte de ces principes, à son tour, elle saura retenir à la terre ceux qui seront sous sa direction.

Malheureusement, il est quelquefois des cas où on n'est pas assez circonspect pour le choix d'une industrie, qui

adopte cette position plutôt par besoin que par aptitude et amour. Et il faut voir qu'il y a de piètres institutrices.

Le manque de divertissement à la campagne est peut-être une cause de désertion; on peut remédier à cet état de chose en organisant parties de cartes, pièces dramatiques jouées par jeunes filles ou jeunes gens, avec chant, musique et déclamation : ceci permet à tous les paroissiens de se rencontrer dans une grande soirée paroissiale.

Il faut aussi pousser la culture intellectuelle en fondant des bibliothèques paroissiales qui sont d'une extrême importance : tout en étant un aliment de l'esprit, la bonne lecture est un agréable passe-temps.

Bref, il serait bon que toute femme et jeune fille fasse partie de la Ligue Féminine, de la Congrégation des Dames de la Ste-Famille ou des Enfants de Marie et s'intéresse à tout mouvement pour la bonne cause, de quelque nature qu'elle soit.

Pour attacher la femme à la terre, il y a encore la question de l'habitation, c'est à vous, messieurs qu'incombe la tâche d'embellir les alentours de la maison; un peu plus d'ordre, quelques arbres plantés, un petit coin de terre bêche où votre femme plantera quelques fleurs de son choix, c'est si peu coûteux et vous serez content de l'avoir fait.

Saint-Arsène.

VIOLETTE.

Lettre de Joseph de Maistre à sa fille Constance

Tu me demandes, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité? Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin. Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé Biribi, qui fait notre joie; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et bridé pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère s'il s'imaginait de sauter sur mes genoux ou de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux.

Je t'ai fait voir ce que cela vaut. Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans: "Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme?" je n'aurais pas manqué de lui répondre: "Sans doute, Madame, si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même; personne n'oserait tirer, et vous entreriez dans la capitale ennemie au son du violon et des tambourins." Si elle m'avait dit: "Qui m'empêche en astronomie d'en savoir autant que Newton?" je lui aurais répondu tout aussi sincèrement: "Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope, les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets." Voilà comment on parle aux femmes en vers et même en prose. Mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte. Comme tu te trompes, ma chère enfant, en me parlant du mérite un peu vulgaire d'être mère! Avoir des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligations à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu de me donner ton frère? Mais le mérite, ce n'est pas de le mettre au monde et le poser dans son berceau; c'est d'en faire un brave homme, qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon (ni de la charrue).

Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager, et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de faire des hommes.

Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer; je crois que les femmes ne doivent point se livrer à des connaissances qui contraignent leurs devoirs; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'A-

lexandre le Grand demanda en mariage la fille de Louis XIV. La saine littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes la culture dont elles ont besoin.

Quant tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève des femmes, bientôt les hommes prendraient la première place et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme, mais dès qu'elle veut émuler l'homme, c'est un singe.

Adieu, petit singe. Je t'aime presque autant que Biribi.

J. DE MAISTRE.

Pourquoi donc, la jeune fille née terrienne par ses qualités et ses aptitudes naturelles ne rêve pas à l'humble maison du rang et aux besognes domestiques? Parce que son père est un rameau détaché de la ferme du grand-père? Il y a des vocations terriennes dans toutes les classes de la société. Si on fouillait les archives, plusieurs de nos familles d'habitants, très bien, trouveraient le secret de leurs belles manières, de leur loyauté, de leur esprit, de leur foi dans l'union d'un sang plus noble au sang plus fort. Aujourd'hui encore, nos filles instruites et de bonne éducation, d'où qu'elles sortent et d'où qu'elles viennent, assez fortes et assez vertueuses pour embellir, égayer et remplir une maisonnette des rangs et y mourir, continueront cette oeuvre patriotique: amélioration de la race. Dans l'espèce humaine, cette tâche et cet honneur sont réservés aux mères.

1 Col. 8 pts—Page 9

Où allons-nous ?

D'après une enquête faite par l'U. C. C., il y aurait présentement 50,000 fils de cultivateurs qui ne peuvent compter sur l'aide de leurs parents pour se placer sur une ferme, plus 10,000 autres qui pourraient avoir une aide quelconque.

C'est l'équivalent de la population de la Nouvelle-France lors de la cession.

En plus il reste des douzaines de milliers d'anciens agriculteurs perdus dans les villes, vivant pour un grand nombre de la charité étatisée.

Dans la Gaspésie, la Matapédia, Le Témiscouata, le Saguenay, le Témiscamingue, l'Abitibi, nous avons bien une dizaine de millions d'acres de terre de bonne valeur qui, défrichées, doubleraient l'étendue cultivée de la province.

Pourquoi n'utiliserions-nous pas ce capital humain pour la mise en valeur de ces terres présentement incultes?

Nous avons une industrie développée pour produire à millions. Le marché d'exportation est d'autant plus incertain que les peuples autrefois grands clients se développent eux-mêmes industriellement. Comme marché rural, nous n'avons chez nous que 136,000 familles d'agriculteurs.

C'est ce qui explique pourquoi nous devons acheter ailleurs pour des douzaines de millions annuellement, pour nous nourrir; pourquoi aussi trop de nos usines sont fermées et pourquoi dans d'autres on ne travaille que trois ou quatre jours par semaine et avec un personnel réduit.

Si on se décidait pour de bon de faire de la colonisation, on pourrait ajouter à notre population agricole 60,000 chefs ou futurs chefs de famille.

Ce serait 600 paroisses nouvelles.

Cela assurerait du travail dans maintes industries.

Ce serait un regain de vie pour nos villes.

Et que de professionnels, de marchands trouveraient à se placer dans ces 600 paroisses nouvelles!

Ca coûterait cher, dit-on. Sans doute. Mais les 60 millions que nous avons dépensés en ces dernières années pour empêcher des familles de mourir de faim et de froid, c'était beaucoup d'argent, cela aussi.

Et qu'avons-nous en retour?

A la plus-value que prendrait notre province en lui ajoutant 600 paroisses, nous pourrions ajouter celle de garder chez nous l'argent que nous payerions pour les denrées récoltées par ces gens; car ils seraient nos clients et nous serions les leurs.

Allons-nous vers la colonisation?

C'est le vœu exprimé par la plus haute autorité morale et les économistes les plus pratiques chez nous.

J.-E. LAFORCE

Les importations de laine brute au Japon, entre janvier et novembre l'année dernière, se chiffraient par un total de 205 millions de livres pendant la période correspondante de 1932.

IMPRIMERIES ALIÉS

RETRAITES FERMEES Villa Saint-Joseph, 4122, Ave Delorimier, Tél: AM 2944

Du 15 au 19 juin : POUR JEUNES FILLES.
Du 13 au 17 juillet : POUR JEUNES FILLES.

PENSEZ à la MOISSON au PRINTEMPS!



Les Profits que vous attendez de la Moisson sont évalués d'après le traitement donné à vos récoltes au temps des semences. Donner un bon départ aux récoltes est très important. Bons Grains, Cultivation et

ENGRAIS C-I-L CONDUISENT AU SUCCES!

Fabriqué par des Canadiens dans des usines modernes. Les Engrais C-I-L Free Flowing, à base de Granulés C-I-L 20% Superphosphate, sont mélangés et séchés de manière à assurer une nourriture uniforme, convenable à la récolte qui leve. Aussi leurs conditions mécaniques propres permettent une distribution facile et égale.



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED FERTILIZER DIVISION Bureau Chef, Boite 1260, Montréal. Halifax, Toronto, New Westminster, B.C.

POUSSINS POUR EXPEDITION IMMEDIATE

Achetez des Poussins de lignée Bray parce qu'

1. — Ils proviennent de gros oeufs, à une moyenne de 27-28 oz. à la douzaine;
2. — Ils sont éclos dans des incubateurs à "divisions";
3. — Ils sont de troupeaux strictement triés

pour la grosseur et la vitalité — testés au sang — et approuvés par le gouvernement;

4. — Ils vivent bien et croissent rapidement pour devenir des coqs ou des grosses et fortes poulettes, ponduses hâtives.

Pour toutes informations, voyez le gérant de votre couvoir Bray le plus rapproché ou demandez notre pamphlet GRATUIT "La Route du Succès en Aviculture pour 1934".

BRAY CHICK HATCHERY, 35 Clayburn Ave., St. Catharines, Ont.

Huit races. — Huitième année Testés au sang. — Sixième année Approuvés par le Gouvernement.



STATION EXPERIMENTALE STE-ANNE DE LA POCALIERE

LETTRE HEBDOMADAIRE AUX
CULTIVATEURS

N'attendez pas les beaux jours du printemps, pour couper les branches et les rameaux de vos arbres fruitiers, atteints de maladies; il sera trop tard. Les micro-organismes sont disséminés quelques jours après que la neige a disparu et commencent à infecter les nouvelles tiges, les jeunes rameaux et les bourgeons. Nous vous exhortons d'enlever, dès maintenant, tout ce qui est mort ou affecté de chancre ou autres maladies, afin de protéger vos arbres sains. Une branche ou un arbre malade est un foyer d'infection qui peut faire périr tous vos arbres en bien peu de temps, voire même, durant l'espace d'un été, si une épidémie se déclare.

ACHETONS DES ENGRAIS CHIMIQUES

C'est à cette époque de l'année que les cercles agricoles, les sociétés coopératives et les cercles de l'U. C. C. s'organisent pour l'achat des engrais chimiques. C'est donc aussi le temps opportun de bien considérer leurs avantages économiques pour les différentes récoltes de la ferme.

D'après les expériences poursuivies sur cette Station depuis plusieurs années, les engrais chimiques ont porté les rendements des fourrages verts (A. P. V.) de 1,340 sur terrain non fertilisé à 3,500 livres à l'acre sur terrain fertilisé; l'avoine de 17.3 à 34.2 boisseaux; le foin de trèfle de 960 à 2,840 livres; le foin de mil de 1,640 à 2,740 livres; les choux de Siam de 15.6 à 25.4 tonnes et les patates de 245 à 346 boisseaux à l'acre. Sur les pâturages permanents le nombre de jours de pacage par acre a varié de 89 à 163 jours et l'augmentation en poids des animaux a été de 50 à 199 livres par acre.

En considérant que les gros rendements abaissent le prix de revient des récoltes, ces quelques données démontrent clairement la nécessité qu'il y a d'employer des engrais commerciaux pour rendre ces diverses cultures plus payantes.

AFIN D'EN AVOIR ASSEZ

Il est important avant d'entreprendre l'incubation d'avoir une idée relativement juste sur cette question. Pour ceux qui ont un incubateur ou qui font couvrir les poules, il serait utile de connaître le nombre d'œufs requis pour obtenir un poussin âgé de trois semaines. Ainsi en sachant le nombre d'œufs disponibles, on pourra calculer d'une manière assez précise le nombre de poussins que l'on élèvera en autant que les accouplements auront été convenablement faits. Ce détail peut valoir beaucoup surtout pour ceux qui vendent des poussins à différentes époques de l'incubation.

A cette Station on établit pendant toute la saison d'incubation, laquelle dure de la mi-mars à la fin de mai, le pourcentage d'éclosion sur les œufs mis en incubateur et le pourcentage de mortalité à partir de l'éclosion jusqu'à l'âge de trois semaines. De cette façon on a trouvé qu'il fallait de 1.8 à 2.5 œufs pour rendre un poussin à cet âge.

Ce facteur est surtout influencé par le pourcentage de fertilité des œufs, mais en prenant la moyenne des deux on connaît le nombre de poussins en divisant le nombre d'œufs placés dans l'incubateur par le facteur 2.1. Cette règle quoiqu'elle puisse varier avec les années est un guide utile pour l'éleveur.

AVIS A NOS LECTEURS

Les officiers du Laboratoire de Pathologie Végétale et de la Station Expérimentale de Ste. Anne de la Pocatière qui préparent ces notes, seraient heureux de vous aider davantage si vous leur en fournissez l'opportunité. Quiconque ne comprendrait clairement tel ou tel de ces avancés est donc cordialement invité à nous écrire immédiatement pour plus d'informations.

19e Cours-à-domicile de l'U. C. C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, b.s.a., professeur à

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTEUR DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

(Tous droits réservés par l'U.C.C.)

Les caisses populaires et le crédit agricole

19e LECON

QUEST-CE QUE LE CREDIT ?

A la question, qu'est-ce qu'un cas de crédit ? on peut répondre : c'est toujours un cas de paiement retardé.

En effet, dans toute opération de crédit, on échange une valeur existant déjà, terrain, vache, cheval, etc., contre une valeur future, argent ou bien que l'on aura plus tard. Le cultivateur, âgé de 60 ans, qui vend sa terre \$4,000,000, dont la moitié comptant et le reste payable dans huit ans, échange tout simplement la moitié de sa terre, valeur actuelle, pour des piastres qu'on lui donnera au cours des années à venir.

Le marchand du village de la station qui, aujourd'hui, vend et livre une tonne de moulée à un cultivateur pour du bois que celui-ci s'engage à transporter aux chars dans trois mois, vend à crédit ou donne une valeur présente, en moulée, de tant pour une valeur future en bois de tant.

L'habitant qui passe \$100.00 pour six mois, à son voisin, afin de permettre à celui-ci de s'acheter un cheval, ne fait que consentir à attendre le paiement du cheval à la place du vendeur.

La caisse populaire qui avance \$300.00 à un cultivateur sur billet remboursable à raison de \$10.00 par mois, afin de permettre à cet emprunteur de réparer sa grange-étable et d'y bien loger ses récoltes ou ses vaches, accepte de n'être payée que dans 30 mois de la valeur qu'elle donne actuellement à l'un de ses sociétaires.

Si l'on se donne la peine d'étudier en détail les opérations de crédit qui se pratiquent couramment dans les campagnes ou dans les villes, on constate, à la fin, que c'est toujours la même chose qui arrive: un achat à crédit ou un emprunt, c'est l'échange d'une richesse qui existe, contre une richesse à venir dans un délai plus ou moins long.

Inutile d'ajouter que s'il manque l'une ou l'autre de ces deux conditions, il ne peut pas y avoir de crédit.

LE CREDIT EST-IL AVANTAGEUX ?

Les avantages du crédit peuvent être multiples. Voici les principaux: 1.—Le crédit met à la disposition du producteur intelligent, travailleur et intéressé un moyen très efficace d'augmenter sa capacité de production. Ex.: Un jeune cultivateur plein de santé, de savoir-faire et d'énergie dispose d'une somme de \$4,000.00 pour s'établir. Grâce au crédit bien organisé, il peut obtenir, par emprunt, \$2,000.00 de plus et s'installer sur une ferme de \$6,000.00. En réalité, il a à sa disposition les mêmes moyens de production que le propriétaire d'un avoir de \$6,000.00. Sa capacité de production est donc accrue d'un tiers et même peut-être de plus que cela. C'est le crédit qui permet à un bon nombre de nos cultivateurs progressifs et travailleurs de se procurer à eux et à leurs enfants des moyens très convenables d'existence. 2.—Le crédit permet d'employer les capitaux des épargnants et de ceux qui sont à leur retraite à des opérations très fructueuses de production. Ces capitaux resteraient souvent improductifs sans le crédit. Le propriétaire foncier qui loue sa ferme à un exploitant moyennant une redevance annuelle en argent ou en produits de \$100.00 ou de \$200.00 fait du crédit à son locataire et lui permet de faire fructifier un capital qui ne donnerait peut-être rien sans cette entente. La caisse populaire qui avance \$200.00 à un agriculteur pour lui aider à agrandir sa ferme permet à ce capital de rapporter bien plus que s'il restait chez les déposants. 3.—Le crédit active la production quand il est

bien employé. 4.—Le crédit permet aux producteurs de profiter de meilleures conditions dans les achats ou les ventes. 5.—Le crédit facilite souvent les opérations avantageuses à longue échéance.

LE CREDIT OFFRE-T-IL DES INCONVENIENTS ?

Tout médaille a son revers. Très avantageux et bienfaisant lorsqu'il est bien employé, le crédit peut être très dangereux pour celui qui en use mal à propos. Les inconvénients du crédit sont les suivants: 1.—Il développe parfois à l'excès l'optimisme du cultivateur, du marchand ou de l'industriel. Cet optimisme exagéré les pousse à l'imprudence. On s'endette trop fort, on ne pense pas aux échéances et, à un moment donné, on est forcé de liquider. Bien des agriculteurs et des hommes d'affaires ont péché par excès d'optimisme dans l'emploi du crédit depuis dix ans. C'est, en partie, l'explication de plusieurs liquidations forcées. 2.—Le crédit expose un homme à la merci des créanciers malhonnêtes. Cet inconvénient est particulièrement grave aux heures de dépression. 3.—Dans les périodes de baisse générale des prix, les débiteurs, — ceux qui ont obtenu beaucoup de crédit particulièrement, — sont mis en très mauvaise posture. Il leur faut payer des dettes rendues très lourdes par l'avilissement des marchés. Des moratoires sont alors appliqués, mais ils ne sont que des palliatifs, ils ne libèrent pas des dettes. 4.—Le crédit facilite parfois indûment des dépenses pour des fins de consommation. Comme ces dépenses ne rapportent rien par elles-mêmes, le crédit qui permet de les faire est nuisible.

Les inconvénients du crédit étaient bien compris des vieux qui disaient : "le crédit supporte son homme comme la corde supporte le pendu".

QUE CONCLURE AU SUJET DU CREDIT ?

De l'énumération des avantages et des inconvénients du crédit, il faut conclure que le crédit est une arme à deux tranchants qui peut être très avantageuse et très dangereuse à la fois.

Dans la production, il augmente les chances du cultivateur habile et actif, mais il accroît les risques de l'incompétent.

Dans la production, il augmente les chances du cultivateur habile et actif, mais il accroît les risques de l'incompétent.

Dans la consommation, le crédit est presque toujours plus nuisible qu'utile.

LES DEUX ELEMENTS ESSENTIELS DU CREDIT

Si toute opération de crédit peut se ramener à un cas de paiement retardé, il en résulte que deux éléments sont à considérer dans le crédit : l'élément confiance et l'élément durée. Et ces deux éléments sont essentiels au crédit. On doit même reconnaître qu'ils sont à la base du crédit.

LA BASE DU CREDIT

Le crédit est d'abord une affaire de confiance. L'origine même du mot crédit implique la notion de confiance dans toute opération de crédit.

Si l'on consent à être payé pour une dette, pour un prêt, pour une propriété dans trois, six, douze mois ou dans un, trois, cinq, dix, quinze, trente ans, c'est parce que l'on a confiance que l'on sera payé à l'échéance, tout aussi bien qu'immédiatement. Si la confiance manque, il n'y a pas de possibilité de recourir au crédit. C'est le manque de confiance qui fait qu'un inconnu ne peut avoir de crédit nulle part.

QUESTIONS

- 1.—Qu'est-ce que le crédit ?
- 2.—Avantages et inconvénients du crédit ?
- 3.—Base du crédit ?

Aux anciens — un grand passé

AUX JEUNES AGRICULTEURS

Aux jeunes un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme".

STATION EXPERIMENTALE DE L'ASSOMPTION

CONSEILS DE LA SAISON

Quand le temps des veaux arrive...

Dès que le veau est né, il faut lui débarrasser les narines pour lui permettre de respirer et le conduire à sa mère pour qu'elle l'assèche. La désinfection du cordon ombilical (nombril) doit se faire sans tarder, pour prévenir les infections, toujours sérieuses quand elles se produisent. Après quoi on l'aide, si besoin il y a, à prendre sa première buvée. Il est très important que le jeune animal reçoive le premier lait de sa mère à cause du rôle antiseptique de ce lait sur les intestins.

Les veaux doivent occuper l'endroit le plus propre et le plus ensoleillé de l'étable, où il est préférable de les laisser durant le premier été, afin de leur éviter les coups de soleil et l'inconvénient des mouches.

Pour ce qui est de l'alimentation, certaines précautions sont à prendre. Le lait est donné toujours à la même température et les repas, à des intervalles réguliers. La plus grande propreté est requise pour tout le matériel qui sert à l'alimentation. Le plus tôt possible, on habitue les veaux à manger du foin et des concentrés cependant que l'ensilage n'est pas servi avant trois mois.

Il n'y a pas de loi absolue pour déterminer les quantités à servir. Une bonne règle est de donner dix livres de breuvage par cent livres de poids et du foin et des concentrés suivant le développement de l'animal.

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est de laisser plusieurs veaux dans la même case et de les faire boire dans la même "auge". Il arrive que les plus gourmands s'emparent et que les autres n'en ont pas pour leur besoin.

Jusqu'à six mois, il faut exercer le plus strict contrôle sur les quantités d'aliments consommés. Autrement il peut arriver qu'à l'automne vous ayez "un ventre sur quatre bêquilles" plutôt qu'un veau bien développé et bien conformé. La qualité des aliments et les petits soins sont toujours à propos, car l'organisme des jeunes est très délicat.

Les bons foin de légumineuses, de luzerne particulièrement, sont très appréciés. Quant aux concentrés, ils ne doivent pas être trop lourds. L'avoine, l'orge et le son avec un peu de pain de lin conviennent très bien, surtout aux veaux qui reçoivent au moins quelques livres de bon lait, chaque jour. Des matières minérales de même qualité que celles servies à la vache à lait doivent être ajoutées aux concentrés. Trois à quatre pour cent du mélange ne sont pas de trop, car le développement du squelette se fait très rapidement durant le jeune âge.

Un veau bien-né et bien développé c'est déjà presque une bonne vache.

Roméo MARTIN

Station Expérimentale, L'Assomption, Qué.

Le 9 mars, 1934.

A l'Ecole ménagère de Sainte Ursule

Les premiers examens des Cours-à-domicile de l'U.C.C. ont été subis avec un franc succès par 32 concurrents et concurrentes. Sur ce nombre, il y avait 23 demoiselles de l'Ecole même, 5 petits garçons du Jardin de l'Enfance, trois employés du couvent et Mlle Alice Bellemare, de la paroisse. 26 de ces concurrents ont conservé la note 100% et la moyenne générale des points est de 96 1/4%. Ceci prouve bien l'intérêt que suscitent les cours-à-domicile de l'U.C.C., et d'une manière particulière au Couvent de Ste-Ursule, où l'enseignement agricole est en honneur.

Au personnel de l'Ecole Ménagère Régionale et aux heureux candidats, j'offre mes plus sincères félicitations et souhaite le même succès pour les prochains examens.

UN QUI S'INTERESSE

STATION EXPERIMENTALE DE L'ASSOMPTION

"Les bons animaux peuvent s'acheter", les bons troupeaux s'élevaient".

Cette formule est d'un homme qui l'a réalisée dans la pratique. Pourquoi n'en feriez-vous pas autant? Seulement pour réussir, il faut commencer par le bon bout, c'est-à-dire connaître exactement la valeur du bétail que vous possédez et celle qu'il devrait avoir. Il ne reste ensuite qu'à déterminer les moyens à prendre pour atteindre son but et la réalisation vient tôt ou tard, quand on a la bonne idée de s'aider.

Chaque année, le même problème se pose pour les propriétaires de bétail et c'est celui du remplacement de certains sujets indésirables: de mauvais type, âgés ou n'ayant plus l'intégrité de leurs organes lactifères. C'est le temps encore de songer à leur en substituer de meilleurs. Comment y parvenir? En n'élevant que de bons sujets et en les élevant bien.

Le bon bétail ne pousse pas comme des champignons sur un tas de fumier. Il provient rarement de vaches cornues et difformes n'ayant que la place pour un pis plutôt que le pis lui-même. C'est une chose que vous n'ignorez pas, mais le choix des sujets d'élevage se fait encore trop souvent au petit bonheur.

Si, durant les années passées, vous avez fait du contrôle laitier, vous savez maintenant quelles sont les vaches qui méritent d'être gardées. Peut-être n'en faites-vous pas encore? Essayez et vous vous rendez compte bientôt que la pratique sérieuse du contrôle vous rend chaque jour des services très appréciables. Chez vous, comme ailleurs, il doit y avoir encore des bêtes "pensionnaires". Avec une bonne balance et un instrument pour déterminer la quantité de gras, il est facile de savoir où elles logent. Après, mettez-les poliment à la porte et ne tolérez pas que les "sept vaches maigres" mangent les profits des "sept vaches grasses". Vous avez déjà fait un grand pas.

Demandez-vous maintenant si ces vaches sont meilleures laitières et beurrières que celles dont elles proviennent et si le taureau, qui est à la tête de votre troupeau, est de bonne lignée. Consultez, s'il y en a, les records de production de ses descendants. Le taureau, c'est la moitié du troupeau quand il est bon, parce que chaque sujet qu'il donne possède (ceci n'est pas toujours mathématique) 50% de ses qualités, mais c'est tout le troupeau quand il est mauvais, parce qu'il rabaisse la production de sa descendance à son propre niveau. Vous possédez maintenant ce qu'il faut pour décider si la petite génisse que vous voulez élever mérite de vivre.

Beaucoup de vaches ne peuvent se faire justice, parce qu'elles sont mal alimentées. Il y a aussi un grand nombre de sujets d'élevage dont le manque de développement et la mauvaise conformation sont les résultats d'une alimentation défectueuse ou insuffisante. Très souvent on soigne mal ou pas assez.

Les bons soins développent les bons sujets avec lesquels on bâtit les troupeaux de choix. Rien encore en élevage n'a pu remplacer l'oeil intelligent du maître qui aime son bétail.

Roméo Martin, Station Expérimentale, L'Assomption, Qué.

Le 9 mars, 1934.

LE FOIN CANADIEN AU ROYAUME-UNI

Au point de vue de la qualité, il semble que l'on ne peut pas douter du fait que le foin canadien composé de bons mélanges de trèfle est celui qui est le mieux vu sur les marchés du Royaume-Uni, dit le Commissaire canadien du commerce. Il est probable qu'une demande de foin canadien se développera dans le Royaume-Uni vers le mois d'avril ou mai cette année.

L'Argentine vient première parmi les pays qui exportent du maïs; sa production annuelle moyenne est de 7,000,000 tonnes.

Bourses d'études offertes aux Can.-français

La compagnie du Pacifique Canadien vient de faire distribuer une circulaire dans laquelle elle offre à ses employés mineurs et fils mineurs d'employés, pour être décernées après examens, deux bourses d'études: l'une à l'Ecole Polytechnique et l'autre à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Celle de l'Ecole Polytechnique, qui comprend 5 années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera allouée, par voie de concours, aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie, ayant moins de vingt-et-un ans, et aux fils mineurs d'employés.

L'examen de concours sera l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal, qui aura lieu le 27 septembre. La bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie, aura obtenu la plus haute moyenne et se sera, de plus, conformé à toutes les conditions d'admission.

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes:

Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier-arts, ou, l'équivalent ou pour ceux qui, ne possédant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission. Un cours de quatre ans pour les candidats âgés de pas plus de 22 ans, détenant le degré de bachelier-études, bachelier-lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne possédant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission. Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans détenant le certificat de 11e année de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subissent avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre, et la bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Les aspirants à ces bourses doivent comprendre et parler le français; tous les cours étant donnés dans cette langue. Ces bourses seront renouvelées d'année en année, pourvu que, à la fin de chaque terme, l'élève ait conservé une moyenne lui permettant d'entrer dans le cours de l'année suivante.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F. J. Curtis, Staff Registrar and Secretary, Pension Department, Gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles suscités.

LE CREDIT AGRICOLE

(Suite de la première page) aux vues de son président qui me faisait l'honneur de m'écrire ceci le 5 décembre dernier:—

"Personne ne souhaite un crédit rural purement gouvernemental." Pour ma part, et c'est par là que je termine, je serais heureux de voir une organisation complètement indépendante de la politique, comme le serait la Fédération des Caisses populaires, se charger de prêter à nos cultivateurs à des taux aussi bas que possible et je serais prêt à appuyer une mesure par laquelle le Gouvernement viendrait en aide à une telle organisation.

Le trèfle d'alsike est la principale variété de trèfle que la Hollande importe du Canada.

JUTRAS CATALOGUE ANGLAIS-FRANCAIS SUR Gréments de sucrerie Installation d'étable Machines agricoles OFFERT GRATIS Pour renseignements et prix — faites un X sur les machines qui vous intéressent. Nom Adresse T.C.N. Mars 34. MANUFACTURÉS PAR LA COMPAGNIE JUTRAS LITEE VICTORIAVILLE, QUE.

COMMERCE MONDIAL DE FARINE DE BLE

L'industrie de la minoterie rend un service fondamental à l'humanité en préparant des céréales pour la consommation sous forme de farine. L'industrie de la minoterie, se conduit dans toutes les parties du monde et la technique diffère beaucoup. Le procédé varie depuis la mouture de la farine à la maison dans certains pays jusqu'aux minoteries modernes bien outillées, qui fonctionnent dans les pays les plus développés. Malgré la grande distribution géographique des procédés de mouture, sous une forme ou sous une autre, la farine est un produit très important dans le commerce international. Entre 1927 et 1932, les exportations mondiales de farine se montaient en moyenne à plus de 35 millions de barils qui représentaient la mouture de plus de 150 millions de boisseaux de blé. Le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, l'Argentine et les pays d'Amérique du Nord fournissent une grande partie des exportations totales de la farine pour le monde entier.

LA TAILLE DU POMMIER DANS LE QUEBEC

En ce qui concerne la taille générale, on est toujours d'avis que moins un pommier est taillé dans les conditions ordinaires plus il rapporte, mais la qualité des fruits qu'il rapporte n'est pas la même, dit M. F. S. Browne, de la station expérimentale fédérale de Lennoxville, P.Q., et beaucoup de producteurs de la province de Québec connaissent bien les pommiers trop petites, de couleur médiocre, qui forment le plus gros de la récolte sur les arbres qui sont devenus trop compacts faute de taille. Une taille trop rigoureuse est dangereuse dans le climat de Québec, car elle provoque une végétation tardive qui expose l'arbre à souffrir en hiver. Par contre, si l'on veut maintenir une bonne couleur chez les pommes McIntosh et Fameuse, l'éclaircissage et l'élagage de bres en rapport par une taille soignée et judicieuse doivent être considérés comme des pratiques nécessaires.

Après une absence de deux années, le blé canadien a reparu sur le marché du Brésil en 1933.

Il ne s'importe pas de farine de Suisse; les moulins domestiques ont le monopole de ce marché. Publié par le

Les engrais chimiques "MONARCH" Font doubler la production N'hésitez pas de demander notre marque lorsque vous achetez des engrais chimiques. Nous vous assurons qualité, service, satisfaction. Nos analyses sont garanties et nos emballages sont à l'épreuve de tout reproche. Nous avons fait des arrangements avec le Comptoir Coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs, pour les commandes que vous voudrez bien nous donner par leur entremise. NOUS FABRIQUONS AUSSI La nourriture à volaille par excellence "BIG SIXTY" CANADA PACKERS LIMITED 1260, rue Mill Montréal

CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assuré les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous - Consultations Légales", 5505 Boul. Saint-Laurent, Montréal. On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

RENTES SEIGNEURIALES

QUESTION. — Comme nous payons encore la rente seigneuriale, je voudrais savoir si nous pouvons faire cesser cela et de quelle manière s'y prendre?

UN JEUNE CULTIVATEUR

REPOSE. — Le chapitre 260 des statuts refondus de Québec déclare: "Toute rente constituée en remplacement des droits seigneuriaux est rachetable à tout moment; mais si la seigneurie est substituée ou possédée par un tuteur, curateur ou propriétaire usufruitier, et si une opposition a été formée et est en vigueur, la rente et les arrérages seulement sont rachetés, sauf l'exception dans l'article suivant, qui s'applique à tous les cas de rachat de telles rentes. Toute rente constituée dans une seigneurie, au sujet de laquelle une opposition a été formée, peut, à tout temps, être rachetée, moyennant paiement au trésorier de la province du capital de la rente avec intérêt jusqu'à date du rachat.

Les censitaires dans une seigneurie peuvent, en tout temps, acheter par un seul paiement toutes les rentes constituées restant alors dans la seigneurie; dans ce cas, le prix du rachat est payé au seigneur, s'il n'y a pas d'opposition formée et en vigueur; s'il y a une telle opposition, il est payé au trésorier de la province et il en est disposé à ses égards comme de deniers à lui payés. Le prix de rachat est toujours la somme capitale dont l'intérêt au taux de six pour cent égale le montant annuel de la rente rachetée, à moins qu'il ne soit convenu d'un autre taux entre les censitaires et un seigneur ayant droit au prix de rachat pour son propre usage."

QUESTION. — Il y a 13 ans je vendis ma terre. L'acheteur est mort il y a deux ans, laissant le tout à sa femme et ses enfants. Celle-ci (la veuve) le printemps dernier vendit à ses fils une autre terre qu'elle avait avec son conjoint et l'automne dernier, se donna à rente à ceux-ci et ensuite me remit ma propriété. Était-elle en loi de faire cela? De mon côté, suis-je mieux de reprendre mon bien ou faire des démarches pour lui faire garder ma terre?

REPOSE. — Il faudrait savoir si oui ou non vous avez repris la terre. Si vous l'avez reprise comme vous le dites il n'y a rien à faire; si elle ne vous a été qu'offerte, alors c'est à vous d'examiner le côté avantageux de votre affaire. L'autre terre a-t-elle été vendue aux fils pour du comptant ou à termes? Si c'est au comptant, vous pouvez, dans l'année faire annuler ce contrat fait en fraude de vos droits, et exercer votre recours sur les deux terres.

ENTRETIEN DE CHEMINS D'HIVER

QUESTION. — Il y a un chemin de front, qui l'hiver passe à trois ou quatre arpents du chemin d'été; de plus, dans ce chemin, il y a de mauvaises côtes et deux petites savanes. L'eau monte au printemps, tandis que dans le chemin d'été, il n'y a rien de tout cela. Pourrais-je obliger à faire passer ce chemin d'hiver dans le chemin d'été? UN QUI VEUT SAVOIR.

REPOSE. — Evidemment que le conseil commet une injustice légale quand il augmente sans raison valable les obligations des intéressés relativement à l'entretien des chemins d'hiver.

LOCATAIRE — ARBRES FRUITIERS

QUESTION. — Je suis locataire depuis 3 ans à la même place, et au printemps je dois déménager. Ai-je le droit d'emporter tous les arbres fruitiers que j'ai plantés moi-même depuis que je suis là, par exemple, framboisiers, fraises, gadelliers, ou bien deman-

ou encore lui en laisser une partie?

UN ABONNE

REPOSE. — Vous n'avez pas le droit d'enlever aucun de ces arbres fruitiers.

TAXE DE MARCHAND ETRANGER

QUESTION. — Une municipalité peut-elle taxer les marchands étrangers, si les marchands de cette municipalité ne paient pas de taxe comme marchands? Peut-elle taxer plus de 50 pour cent les marchands étrangers de la taxe qu'elle impose à ses marchands?

L'AUMONIER

REPOSE. — Il faudrait déterminer ce que vous entendez par marchand étranger. S'il s'agit d'une municipalité de ville ce serait différent. Dans le cas des municipalités régies par le code municipal l'article 700 déclare: "Une corporation locale peut imposer et prélever certains droits annuels ou taxes sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, occupations, arts, professions, métiers, ou moyens de profit et d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes, sociétés ou corporations, dans la municipalité.

"Ces droits ou taxes peuvent être plus élevés pour les personnes qui ne résident pas ou qui résident depuis moins de douze mois dans la municipalité, que pour celles qui y résident depuis douze mois ou plus. "Ces droits ou taxes ne doivent dans aucun cas, excéder en totalité la somme de cent piastres. "Rien dans le présent article ne confère à une corporation locale le droit d'imposer une taxe sur les horticulteurs, les agriculteurs et les cultivateurs en général, ainsi que sur les apiculteurs qui vendent

les produits de leurs fermes, ni sur les sociétés coopératives agricoles constituées en corporations en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles, ni sur les syndicats coopératifs constitués en corporations pour des fins agricoles en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec."

L'article ci-dessus permet à une personne de taxer, à raison de leur occupation ou métier, les personnes qui travaillent sur son territoire, sans y résider. Elle a même le droit d'imposer à celles-ci une taxe plus élevée que celle qu'elle prélève sur ses contribuables résidents. Cependant, elle n'a pas le droit de taxer ainsi les non résidents, à raison de leur occupation ou métier, sans imposer en même temps une taxe de même nature à ses contribuables résidents.

Nonobstant les dispositions des articles 700 et 701, toute corporation locale peut imposer et prélever une licence ou un permis annuel ne dépassant pas cent piastres, sur les marchands faisant affaires dans la municipalité et n'y résidant pas ou y résidant depuis moins de trois mois et dont le nom n'est pas inscrit sur le rôle d'évaluation comme propriétaires d'immeubles, mais occupant temporairement un local, et ce, sans être tenue d'imposer une taxe ou un permis à ceux qui y résident depuis plus de trois mois.

POMMIERS

QUESTION. — Ma femme a signé une commande pour des pommiers. J'étais absent, elle m'a fait demander et j'ai refusé de consentir à la commande. Je suis parti et ma femme a déclaré à l'agent que si elle me faisait consentir, elle lui écrirait. L'agent est revenu, a vu ma femme, et a déchiré la commande devant elle. Aujourd'hui la compagnie veut m'envoyer ces pommiers. Que faire?

UN ABONNE

REPOSE. — Tout simplement, les refuser à la gare quand on vous les expédiera. Si vous avez déjà averti la compagnie comme vous le dites dans votre lettre, vous n'avez pas consenti à cette commande.

VENTE DE TERRE AVEC ANIMAUX — CLAUSE RESOLUTOIRE

QUESTION. — Je vous envoie ma copie d'acte. Je voudrais savoir qu'est-ce que je peux garder.

Je ne peux plus payer ce prix; je lui ai offert \$1,000, et il ne veut pas accepter. J'ai beaucoup amélioré la terre et les bâtisses. Suis-je obligé de laisser le roulant que j'ai eu avec la terre ou si je puis tout apporter. J'ai dépensé beaucoup pour cette amélioration. Les taxes sont rendues au conseil de comté.

JE SUIS UN HONNETE

REPOSE. — "Le vendeur d'un immeuble ne peut demander la résolution de la vente, faite par l'acheteur d'en payer le prix, à moins d'une stipulation spéciale à cet effet."

Quant aux meubles, et les animaux sont considérés comme des meubles, il n'y a pas d'hypothèque sur les meubles.

"Dans les ventes de meubles, le droit de résolution, faute de paiement du prix, ne peut être exercé qu'en autant que la chose reste en la possession de l'acheteur, sans préjudice du droit de revendication du vendeur. Dans le cas de faillite, ce droit ne peut être exercé que dans les trente jours de la livraison."

"Le vendeur d'une chose non payée peut exercer deux droits privilégiés:

- 1.—Celui de revendiquer la chose;
- 2.—Celui d'être préféré sur le prix.

"Dans le cas de faillite, ces droits ne peuvent être exercés que dans les trente jours qui suivent la livraison."

"Pour exercer cette revendication quatre conditions sont requises:

- 1.—Que la vente ait été faite sans terme;
- 2.—Que la chose soit encore entière et dans le même état;
- 3.—Qu'elle ne soit pas passée entre les mains d'un tiers qui en ait payé le prix;
- 4.—Que la revendication soit exercée dans les huit jours de la livraison; sauf la disposition relative à la faillite et contenue en l'article qui précède."

"Si la chose est vendue pendant l'instance en revendication, ou si lors de la saisie de la chose par un tiers, le vendeur est encore dans les délais et la chose dans les conditions prescrites pour la revendication, le vendeur est privilégié sur le produit, à l'encontre de tous autres créanciers privilégiés ci-après mentionnés.

"Si la chose est encore dans les mêmes conditions, mais que le vendeur ne soit plus dans les délais, ou ait donné terme, il conserve le même privilège sur les produits, excepté à l'égard du lo-

cateur et du garagiste." Les articles ci-dessus pourront vous dicter ce que vous avez droit de faire.

INTERETS SUR TAXES — INTERETS SUR EFFETS VENDUS

QUESTION. — Le Conseil municipal fait payer l'intérêt pour taxe arriérée à 5 pour cent. J'ai vendu certaines marchandises au Conseil, j'ai présenté mon compte au conseil, il l'a approuvé et un an après j'ai été payé mes taxes. Le secrétaire m'a chargé l'intérêt sur taxes arriérées, je lui ai payé. J'ai aussi chargé l'intérêt sur le compte que le conseil municipal me devait; il a refusé de payer l'intérêt. Ai-je droit de me faire payer cet intérêt par le conseil?

CONFIDENTIEL

REPOSE. — Vous n'avez pas droit aux intérêts et la corporation a droit aux siens.

Le code municipal déclare:—

"Les taxes portent intérêt à dater de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées, sans qu'il soit nécessaire qu'une demande spéciale soit faite à cet effet. Il n'est pas du pouvoir du conseil ou des officiers municipaux de faire remise de ces intérêts."

C'est donc en vertu de la loi que les taxes portent intérêt.

Dans le cas de vente de marchandises, c'est le code civil qui s'applique. Voici ce qu'il déclare:—

"L'acheteur doit l'intérêt du prix de vente dans les cas suivants:

- 1.—Dans le cas de convention spéciale, à compter du temps fixé par cette convention;

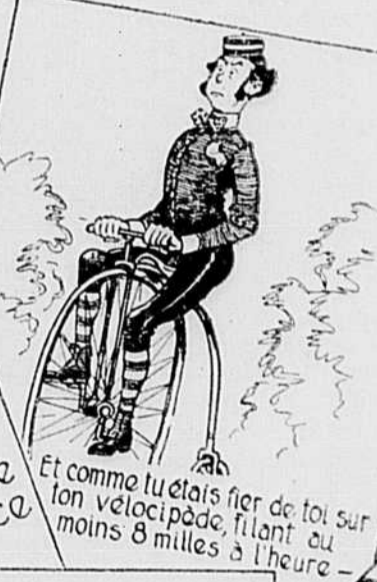
- 2.—Si la chose vendue est de nature à produire des fruits ou autres revenus, à compter du moment de la prise de possession; mais si un terme est stipulé pour le paiement du prix, l'intérêt n'est dû qu'à compter de l'échéance de ce terme;

- 3.—Si la chose n'est pas de nature à produire des fruits ou revenus, à compter de la mise en demeure."

Si en envoyant le compte vous aviez déclaré que votre compte portera intérêt à partir de telle date, vous auriez droit aux intérêts de cette date.

T'a'pas ?

T'A'PAS DÉJÀ SORTI LE VIEIL ALBUM DE FAMILLE, UN SOIR, ET, EN DÉGUSTANT UNE BLACK HORSE, ÉVOQUÉ DES SOUVENIRS DE JEUNESSE ?



Dites simplement - "Bière" BLACK HORSE

Le marché de la dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi, 19 mars 1934

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Prix obtenus par la "Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée".

Porc de choix,	
180 à 220 lbs	9.00
Prime de 1.00 par tête	
Porc à bacon,	
160 à 230 lbs	9.00
Porc de boucherie,	
160 à 240 lbs	8.50 à 9.00
Porc légers,	
160 et moins	9.00
Coupe de 25 à 30c par 100 lbs	
240 à 270 lbs	9.00
Coupe de 1/2 la lb.	
Porc extra lourds,	
270 et plus	9.00
Coupe de 1e la lb.	
Truies	6.75 à 7.50
BOUVILLONS	la livre
Choix	5 1/2 à 5 3/4
Bon	4 1/2 à 5
Moyen	4 à 4 1/2
Commun	3 1/2 à 4
Commun (léger)	2 1/2 à 3
VACHES	la livre
Choix	3 1/2 à 3 3/4
Bon	3 à 3 1/2
Moyen	2 1/2 à 3
Commun	1 1/2 à 2
Très commun	1 1/4 à 1 1/2
TAURES	la livre
Choix	4 à 4 1/2
Bon	3 1/2 à 4
Moyen	2 1/2 à 3 1/2
Commun	2 à 2 1/2
TAUREAUX	la livre
Choix	3 à 3 1/2
Bon	2 1/2 à 3
Moyen	2 1/4 à 2 1/2
Commun	1 1/2 à 2
VEAUX DE LAIT	la livre
Bon	6 1/2 à 7
Moyen	6 à 6 1/2
Commun	4 1/2 à 5
VEAUX DE CHAMPS	
Bon	2 1/4 à 2 1/2
Commun	1.85 à 2.00
AGNEAUX	
Bon	6 1/2 à 7
Moyen	5 1/2 à 6 1/2
Commun	5 à 5 1/2
MOUTONS	la livre
Bon	3 1/2 à 4
Commun	1 1/2 à 2 1/2

Animaux abattus

PORCS	la livre
Porc frais No. 1, 90 à 140 lbs	.12
Porc frais No. 2, 140 à 175 lbs	.11
Porc frais No. 3, 175 à 225 lbs	.10
VEAUX	la livre
Bons	.10
Moyens	.09
Communs	.07

VOLAILLES ABATTUS

Semaine du 12 au 17 mars.

POULETS	
Select A 6 lbs et plus	.21
A 5 à 6 lbs	.20
B 6 lbs et plus	.19
B 5 à 6 lbs	.18
C 5 lbs et plus	.15
C 4 à 5 lbs	.14
POULES	
Select A 5 lbs et plus	.15
B 3 lbs et plus	.13
DINDES	
Select A	.19
B	.17

VOS VENTES OEUFs

Semaine du 12 au 17 mars.	
A frais large	.26
A frais medium	.24
A frais poulette	.23
B	.22
C	.20
MIEL BLANC	la livre
Chaudière de 5 lbs	.09
Chaudière de 30 lbs	.03 1/2
POIS	le minot
Canadiens	1.65
FEVES	le minot
Canadiennes	1.20
FOIN	au char, la tonne
(f.a.b.) Montréal	
De Trèfle	14.00
De Mil	15.00
PAILLE	au char, la tonne
De blé, d'avoine	8.00
PATATES BLANCHES	
rendues à Montréal,	
20 livres sacs inclus	
Québec No. 1	.85
No. 2	.70

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal.

FARINE DE PAIN	au char, en sacs
Première patente	2.40
Deuxième patente	2.10
Forté à boulanger	2.05
Farine pâtisserie	2.10
SEL	le sac
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	.95
En pierre (sac de 100 lbs)	.25
ALIMENTS A BETAAIL	la tonne
Son	26.25
Gru rouge	26.25
Middling	29.25
Farine de viande cuvée	
(65 pour cent)	59.00
Ecaillés d'huitres	17.00
Gravier	14.00
Farine fourragère	29.00
Gluten	29.00
Blé à engrais No. 5	.75
Avoine can. Ouest No. 3	.43
Orge can. Ouest No. 3	.51
Maïs Argentin	.74
Sarrasin, le 100 lbs	1.30
GRAIN MOULU	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.55
Blé d'Inde cassé	1.55
TOURTEAUX	la tonne
De lin	33.00
De coton	33.00
Drèches de brasserie	26.00
Drèches de distillerie	26.00

PRIX DU BEURRE Semaine du 12 mars

BEURRE PASTEURISE 28% c. la lb.

N.B. En cas de réclamation, prière de mentionner le numéro d'enregistrement.

J. F. Dionne, L. D. C.
 COMPTABLE PUBLIC
 4376, rue Lafontaine,
 Montréal.
 Vérification municipale,
 scolaire, commerciale et
 industrielle.
 Tél.: Clairval 8140 E.

Marché des bestiaux

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, aujourd'hui:

Bétail, 651; veaux, 1,078; porcs; 1,132; moutons, 52.

BETAAIL — Les ventes se faisaient très lentement à cause surtout de la qualité inférieure des sujets qui étaient offerts en vente. Il n'y avait pas de sujets de choix et tard cet après-midi, il n'y avait encore qu'à peu près 50% des bêtes à cornes vendues, et à des prix que l'on peut estimer comme étant d'un quart de sou en bas des prix de la semaine dernière. Les bouvillons allaient de \$2.75 à \$5.50; les vaches se vendaient plutôt bien à des prix de \$2.25 à \$3.50, selon la qualité. Celles qui étaient destinées à la mise en conserve se payaient de \$1.50 à \$2.00. Les bonnes génisses rapportaient de \$4.50 à \$5.25 et les communes et moyennes de \$2.50 à \$3.75. Les taureaux étaient fermes à \$1.75 et \$2.75 pour les communs, jusqu'à \$4.00 pour les meilleurs.

VEAUX — Les prix pour les veaux de lait ont été fermes pour les sujets de bonne qualité et moins bonne pour les sujets moyens ou communs. Les prix étaient de \$6.75 et de \$7.00 pour les bons sujets, jusqu'à \$7.50 pour les meilleurs; les prix pour les moyens et les communs s'échelonnaient de \$6.00 jusqu'à \$4.00. Pratiquement tous les veaux de champs ont été vendus à \$2.50. La seule raison pour laquelle les prix ont pu être maintenus fermes est que les expéditions sont moins fortes qu'elles ne devraient l'être normalement.

MOUTONS-AGNEAUX — Les jeunes brebis de qualité étaient recherchées et se payaient de \$4.00 à \$4.50 pendant que les sujets plus pesants et de moins bonne qualité rapportaient de \$3.50 à \$4.00; les sujets communs se vendaient à \$3.00. Les quelques agneaux d'un an qu'il y avait en vente ont été passés à \$6.00 et \$7.00. Il commence à arriver quelques agneaux du printemps. Les bons sujets pesant 40 lbs et plus qui ont de la qualité se vendent de \$6.00 à \$8.00 par tête; mais il est essentiel que ces sujets soient de très bonne qualité si on en veut obtenir un prix intéressant.

PORCS — La situation sur le marché de Montréal, est encore plus ou moins réglée. Les maisons de salaison veulent imposer la coupe de \$1.00 par tête sur les sujets de boucherie, alors que les vendeurs ne veulent pas accepter cette coupe que l'on croit trop considérable. Les maisons de salaison n'ont pu obtenir que quelques petits lots de porcs aujourd'hui; ces lots étaient composés de sujets de choix et de bœufs pour lesquels elles payaient \$9.00 plus \$1.00 par tête pour les sujets de choix. Il y eut d'autres porcs de vendus avec des coupes plus ou moins fortes sur les sujets de boucherie. La baisse de cette semaine est due aux conditions existant sur notre marché d'exportation qui a fléchi appréciablement depuis une couple de semaines. Nous ne prévoyons pas que ce marché puisse s'améliorer au cours de la présente semaine et l'on peut même s'attendre à de nouvelles baisses si nous en croyons les rapports qui nous arrivent; nous ne pensons pas que les nouvelles baisses puissent être fortes. Les truies se vendent plutôt lentement et à des prix un peu plus bas.

P.S. — Les prix nous sont fournis gracieusement par la Coopérative Canadienne du Bétail de

SERVICE DES ENGRAIS CHIMIQUES

LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. LTEE offre nombreuse clientèle les engrais chimiques simples et composés à prix et conditions ci-dessous énoncés:

PRIX ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

		En sacs de 125 lbs	Prix au comptant
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique		125 lbs	\$25.00
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique		125 lbs	\$25.00
MURIATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)		200 lbs	\$25.00
SULFATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)		200 lbs	\$25.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote		200 lbs	\$25.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote		100 lbs	\$25.00
PHOSPHATE THOMAS 16%		200 lbs	\$25.00

X Nous tenons à attirer tout spécialement votre attention sur la haute qualité du Superphosphate qui contient 20% d'acide phosphorique et nous sollicitons une commande d'essai.

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES

Azote soluble dans l'eau	Acide Phosphorique	Potasse (K2O)	En Sacs	Prix au comptant
0%	10%	10%	125 lbs	\$25.00
2%	8%	4%	125 lbs	\$21.00
2%	12%	6%	125 lbs	\$23.00
2%	12%	10%	125 lbs	\$29.00
4%	8%	10%	125 lbs	\$29.00
X 5%	8%	7%	125 lbs	\$29.00
6%	8%	10%	125 lbs	\$31.00
12%	5%	7%	125 lbs	\$35.00

ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRES

4%	24%	12%	125 lbs	\$46.00
8%	16%	20%	125 lbs	\$52.00

X Spécial pour Tabac avec Sulphate de Potasse.

Prix F.A.B. Québec, Lévis, Beloeil et Montréal pour char complet 20 tonnes avec escompte de 5% au comptant.

CONDITIONS

- 10— Grouper les commandes afin de profiter des meilleures conditions de transport.
- 20— Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1934.
- 30— Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer ainsi que l'adresse postale du consignataire.
- 40— Le Ministère de l'Agriculture remboursera 1/2 c. pour chaque livre d'azote soluble dans l'eau, 1/2 c. par lb. d'acide phosphorique et 1/2 c. pour chaque livre de potasse soluble dans l'eau à tout acheteur cultivateur qui se sera procuré des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme. La quantité de 15 tonnes achetée individuellement ou en commun est exigée pour profiter de cet octroi.
- 50— Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant et donnent à un escompte spécial de 5% par char complet; un crédit de 30 jours est consenti aux Syndicats de l'U.C.C. pour permettre la perception.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS ECRIRE AU

SECRETARIAT GENERAL DE L'U.C.C.
5505, Blvd. Saint-Laurent, MONTREAL

GRAINES DE SEMENCE

TREFLE ET MIL

Mil No 1	-----
Mil No 2 (pureté 1)	-----
Trèfle rouge canadien No 1	-----
Grand trèfle rouge canadien No 1	-----
Trèfle Alsike canadien No 1	-----

Ces prix s'entendent FOB Montréal

Tél.: Harbour 2116

E. W. CARON

145-149, Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : 25 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

SERTISSEUSES

Procurez-vous la sertisseuse "Canada" le dernier mot du perfectionnement, fonctionne sur coussinets à billes. Satisfaction garantie ou argent remis. Ecrivez pour détails.

O. FOURNIER, Industriel, St-Charles, Co. Bellechasse, P.Q.

TABAC A CIGARETTES coupé fin, qualité choisie parmi les tabacs Virginia les plus fins.

Une livre sera envoyée par maille, port payé, sur réception de \$1.00 ou un échantillon \$0.10.

Aussi en mains, cigares, tabacs coupés pour la pipe et tabac en feuille.

J.-J. GAREAU & Fils, St-Roch de l'Achigan, Qué.

GRATIS

Primes. — Musique à bouche, canif et autres cadeaux pour la vente de 20 boîtes — annonce à 5c. chacune, de notre merveilleux composé, "Onguent Camprex", contre hémorroïdes, enflures, eczéma.

La Camprex Campagna Fabrique St-Paul de Chester, P. Qué.

TRACTEUR — Caterpillar — 5 et charrure Cackshutt No 8 pour tracteur. Les deux ont servi à labourer 60 arpents. S'adresser : Joseph Plante, Ste-Agnès de Dun-

ce, P.Q.

A SOUFFRE DEUX ANS MIEUX EN UN JOUR

Miraculeuse est l'histoire de F. Tolman de Pittsburg, qui fut malade durant six derniers mois, ou à peu près, et fut hors de travail à cause de sa maladie pour plus de 2 ans. Frank a maintenant 41 ans et est le père de six enfants. Sa maladie affectait alors un bon nombre de personnes. Mais si vous êtes malade vous ne pouvez travailler, et tel fut son cas. Frank travaillait dans le "West Virginia" lorsqu'il tomba malade et s'en fut chez son frère qui en prit soin ainsi que sa famille. On dit qu'il était sur son lit de mort lorsqu'une sœur découvrit tous les symptômes du ver solitaire sur lui, que cette femme et elle-même durant longtemps. Frank fut traité par plusieurs docteurs et spécialistes qui constataient qu'il souffrait du cœur, des reins, du foie, de la vessie, et de cent autres maladies. Mais à la fin cette vieille dame pour découvrir ses douleurs. Comme dernier essai on obtint un bon remède contre le ver solitaire, et le même jour où il prit le médicament, deux semaines après il guérit. Il se sentait mieux, et dans une semaine ou à peu près, il recommença à travailler. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent sont traités pour divers autres maladies, lorsque leur malade est le ver solitaire, le ver solitaire, le signe certain est le passage de quelques parcelles du parasite. Les signes probables sont la perte de l'appétit avec désir de manger, langue épaisse, brûlement du cœur, douleurs dans le dos, les membres et les jambes, étourdissements, maux de tête, fatigue avec système vide amaigri, cernes sous les yeux. L'estomac paraît lourd, gonflé, à de fréquents intervalles des sensations d'un animal rampant de l'estomac aux intestins sont perceptibles. Encore l'on sent comme si quelque chose remuait vers la gorge. Le patient a la peau jaune, maigre, à mauvaise haleine, crache continuellement, sans aucune ambition, désire ne pas travailler et est toujours fatigué. L'épilepsie est reconnue pour avoir été causée par ce ver solitaire, qui quelquefois atteint plus de 50 pieds. Lorsque l'animal rampe dans les voies respiratoires, il peut étouffer sa victime. Procurez-vous de ce remède immédiatement avant qu'il s'empare de votre système. Envoyez 50 pour un traitement de LAXTAN si vous voulez vous débarrasser de cet horrible parasite. LAXTAN est inoffensif même si vous n'êtes pas atteint. Vendu seulement par : Laboratoires S. H. S. 1831 USI Bldg., Box 2066, Hollywood, Illinois. N'est pas vendu dans les pharmacies. Mentionnez l'âge et le sexe. LAXTAN est fait spécialement pour vous et ne peut être envoyé O.D. L'argent doit accompagner la commande. Envoyez 25 cents extra si vous voulez recevoir le paquet. Garantie. Découpez cette annonce et mettez-la de côté, elle pourrait vous être très utile un jour. Montrez-la à quelqu'un de vos malades et il pourrait peut-être vous remercier de l'avoir aidé à s'en débarrasser.

Un livre gratuit sur L'EPILEPSIE

Si vous souffrez ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie, découpez cette annonce et faites venir le livre de renseignements GRATUIT sur le fameux "Trench de Renommée Mondiale" contre l'Epilepsie et les Crises. Simple traitement domestique, 40 ans de succès, de milliers de témoignages. Adressez : BELLAIR REMEDIES Ltd., Dept. 233, 79, Bellair St., E. Toronto. (Découpez ceci immédiatement)

Soyez certain d'obtenir plein prix pour votre bijouterie en vieux dents d'or, etc. Envoyez le paquet et vous serez payés comptant. Nous payons, par once, pour karats \$6; 10 karats \$7; 14 karats \$10; 18 karats \$13. Satisfaction garantie ou paquet retourné port payé. Provincial Refiners, Dept. 3, 33, Appleton, Toronto.

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

Le Syndicat des Eleveurs de St-Simon de Bagot offre en vente de bons reproducteurs bovins, mâles et femelles de tout âge, enregistrés et accrédités, dans les races suivantes : Canadiennes, Ayrshire, Holstein, Jersey. La plupart de ces animaux sont inscrits au Livre d'Or et les mâles sont à l'enregistrement supérieur Classe "A.A." et Classe "A".

Race ovine — Oxford Down, Cheviot, Hampshire. Race porcine — Yorkshire, Tamworth, Berkshire.

M. Donat RIVARD, sec.-gér.

Le Syndicat des Eleveurs de St-Simon, (Bagot).

Le Syndicat Coopératif de l'U.C.C. de St-Elie d'Orford a besoin de deux chars de foin No 1 et No 2, pour livraison immédiate. S'adresser à Alphonse Bell, sec.-gérant du Syndicat Coopératif, St-Elie d'Orford, Sherbrooke.

Le Cercle de l'U.C.C. de St-Gervais (Bellechasse) a à vendre un taureau Ayrshire enregistré, classé A.A., accrédité, âgé de cinq ans, dompté et bien doux. Prix \$75.00. Joseph Lacasse, sec.

Le Syndicat de Danville demande à acheter un hache blé d'inde en bonnes conditions. S'ADRESSER A : Adolphe Proulx, sec. du Syndicat de Danville, R. R. No 1, Qué.

Le Cercle de l'U. C. C. de St-Luc a en mains trois terres à vendre. Une située près du village et les deux autres à un mille de l'église. Pour tout renseignement, s'adresser à M. J.-Edouard Fillion.

Quantité de bonnes vaches à lait éprouvées à la tuberculine, à vendre par les membres du Cercle de La Baie du Febvre. S'adresser à Edgard Barbeau, sec.-trés., La Baie du Febvre (Yamaska).

Ceux qui auraient à vendre un cheval reproducteur de race Belge ou Canadien sont priés d'en avvertir le secrétaire du cercle de l'U.C.C. de St-Rémi (Napierville). Veuillez mentionner l'âge, le classement, la pesanteur et le prix.

Rémi Yelle, sec.

VOILA LES POUSSINS QUE VOUS CHERCHIEZ. — Poussins "SUPER SIZE" éclos de très gros oeufs. Troupeaux et incubateurs approuvés par le gouvernement. Couveuses choisies pour leur gros-sec et leur vitalité. Sept races. Prix modérés. SUPER SIZE Leghorns \$14.75 le cent. Rocks Barres, Minorcas, 2c. de plus par poussin. Rocks Blancs 3c. de plus; autres races, 4c. de plus. Poussins Hogarth "Just Rite" 3c. de moins que ces prix, par poussin, tant qu'il y en aura. Escompte sur commandes de bonne heure. Ecrivez pour renseignements : Hogarth Baby Chick Hatchery, Boîte 35, Exeter, Ont.

Le cinéma parlant à bord des paquebots du Pacifique Can.

Tous les paquebots "Empress" et "Duchess" du Pacifique Canadien en service sur l'Atlantique seront l'été prochain, pourvus de l'installation nécessaire pour la reproduction des films parlants, de sorte que chaque soir les passagers qui le désireront pourront assister à des spectacles nullement inférieurs à ceux des meilleurs théâtres.

Le cinéma parlant était déjà installé sur l'"Empress of Britain", dès sa première traversée transatlantique, tandis qu'il le fut récemment sur l'"Empress of Australia", le "Duchess of Bedford" et le "Duchess of York". Il ne reste plus maintenant à pourvoir de l'installation que le "Duchess of Richmond" et le "Duchess of Atholl" et les autorités annoncent que cela sera fait d'ici quelques semaines.

Croisières dans les fiords de Norvège

Le paquebot "Empress of Australia", du service transatlantique du Pacifique Canadien, fera l'été prochain trois croisières au pays du soleil de minuit, sur les côtes de Norvège, à Oslo et Copenhague. Après avoir quitté Québec le 21 juin, à destination de Southampton, l'"Empress of Australia" commencera sa première croisière de Southampton même, faisant escale à Immingham, sur la côte est de l'Angleterre, avant de se diriger vers les fiords de la côte ouest de Norvège. Il s'arrêtera ensuite à Ulvik, Trondjhem, Molde, Olden, Bergen et autres ports, tous des endroits d'une grande beauté pittoresque. L'"Australia" sera de retour à Londres le 13 juillet.

Le lendemain, le paquebot reprendra la direction du Nord avec un nouveau groupe de passagers, se rendant cette fois jusqu'à Hammerfest et au Spitzberg, bien au-delà du cap Nord, et touchent en outre les ports de Marvik, Olden, Leon, Bergen, Ulvik, etc. Cette croisière durera en tout 19 jours.

La troisième et dernière croisière estivale de l'"Empress of Australia", qui commencera à Immingham, le 3 août, durera 12 jours seulement. L'itinéraire comprendra plusieurs ports de la côte ouest de Norvège jusqu'à Bergen, avec escales au retour à Oslo, capitale de la Norvège, et à Copenhague, capitale du Danemark.

Une partie importante du commerce du bœuf frais, à Londres, Angleterre, se fait dans le secteur juif.

GRATIS

Bagues, montres, caméras, etc., plusieurs autres cadeaux. Demandez 120 paquets de graines pour vendre à 5c. Catalogue de primes gratis.

ALLEN NOUVEAUTES Saint-Zacharie P. Qué.

Les engrais "ALBATROS" chimiques

Superphosphate et engrais chimiques de toute nature



Engrais chimiques composés

Une fois employés vous ne vous en passerez plus

Livraison immédiate effectuée de nos entrepôts à

QUEBEC, LEVIS, MONTREAL

Analyses garanties

Sacs forts, résistants

INTERNATIONAL FERTILIZERS Limited

Fournisseurs officiels du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée

71, rue Saint-Pierre,

Québec

Usine : St-Jean, N. B. et Québec, P.Q.

Production annuelle : 60.000 tonnes.

Il est maintenant interdit d'importer du porc frais, refroidi et gelé dans l'Ile de Malte. Le nombre de porcs classés au Canada en 1933 était de 3,172,986.

LE Novoro du Dr. Pierre



était efficace et digne de confiance il y a cent ans

il est efficace et digne de confiance aujourd'hui comme médecine de

famille d'utilité générale

Quand les fonctions de l'estomac ralentissent
Quand la digestion diminue
Quand l'appétit est pauvre
Quand les fonctions de l'intestin sont lentes
Quand le flux urinaire est insuffisant

Il est le premier secours d'une mère dans les malaises ordinaires qui obsèdent la vie de ceux qu'elle aime et qui, employé promptement, est habituellement tout ce qui est nécessaire.

Le Novoro du Dr Pierre est bon pour jeunes et vieux, ne contenant aucune drogue injurieuse, il peut-être donné sans crainte aux enfants et aux bébés.

Il occupe une place permanente au foyer de milliers de personnes sensées et prudentes.

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du coupon ci-contre.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co. 2501, Washington Blvd., CHICAGO, ILL. Livré exempt de douane au Canada.

Dr Peter Fahrney & Sons Co., Coupon No. C 2408 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Pour le montant ci-joint de un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre, en port payé.

Nom Adresse Bureau de Poste

LE JARDIN POTAGER

Par M. l'abbé J.-A. Lamonde

LE CELERI

Le céleri est une plante hygiénique très estimée, de la famille des ombellifères, dont la culture est fort profitable, mais qui demande beaucoup de soins et de travail.

Les cuisinières s'en servent un peu partout: dans le pot-au-feu, dans les ragouts, les pâtes, les soupes, etc.; on le mange cuit sous la viande, fritté ou en sauce blanche, cru et en salade. Ses feuilles recueillies, séchées et moulues donnent un excellent goût aux soupes.

Un sol tourbeux convient bien à sa culture, mais un sol frais, léger et riche en matières organiques, avec l'humidité nécessaire et un peu ombragé lui est préférable, pour produire un céleri qui se conserve mieux. Il faut, à tout prix, le faire pousser rapidement en lui donnant beaucoup d'eau et une provision abondante de principes fertilisants. Du nitrate de soude, en couverture, tous les quinze jours environ, est très utile pour activer sa croissance. Il se propage par la graine, qui est très fine et lente à germer, et qui ne conserve pas longtemps sa force germinative de sorte qu'il ne faut pas semer de trop vieilles graines. Il y a deux manières de le cultiver: — en couches chaudes et en sillons. Je ne parlerai que de la première qui est de beaucoup préférable.

On le sème en couches chaudes, et comme la graine ne lève qu'au bout de trois ou quatre semaines, on ne la sème pas seule, mais avec d'autres comme des radis, de la laitue, etc., dont on aura le temps de cueillir les plants sans nuire au céleri. Si on la sème seule, il est bon de la mêler avec du sable fin pour ne pas la semer trop forte; il faut la recouvrir bien peu, juste assez de terre pour la couvrir que l'on presse avec la main.

On la sème vers le premier de mars et dès que les plants ont deux bonnes feuilles on les repique à l'espace de deux pouces environ puis on les met en terre dans les premiers jours de juin.

On creuse un fossé à tous les trois pieds environ, de six à huit pouces de profondeur, et de la largeur d'une bêche. On met au fond de cette fosse trois ou quatre pouces de bon fumier pourri que l'on couvre de 3 à 4 pouces de terre additionnée d'un peu de sel, puis à l'aide d'une bêche on mélange bien le tout. Avant de mettre le plant en terre on rogne le bout des racines trop longues ainsi que l'extrémité des feuilles et on enlève les gourmandes et les mal formées; on les plante en trépiéd dans la fosse, laissant de six à huit pouces entre chaque plant. Pour faire cette plantation, l'on choisit un temps sombre ou pluvieux ou le soir à la fraîche, puis l'on recouvre la fosse d'une planche soutenue par des supports mis en travers de la fosse, pendant quelques jours, pour préserver le plant des ardeurs du soleil. Il faut sarcler, biner, arroser copieusement et butter; dans cette dernière opération il faut voir à ce que la terre ne pénètre pas entre les feuilles, pour cela l'on tient, de la main gauche, le plant serré et avec la droite l'on tasse la terre autour; il faut que la terre soit bien sèche et bien émietlée, une terre mouillée ferait rouiller le plant; ces opérations doivent se répéter souvent. Surveiller les pucerons qui pourraient causer de grands dégâts et occasionner la rouille. Combattez-les en ajoutant aux 40 gallons de bouillie bordelaise, une livre de sulfate de nicotine et deux livres de savon d'huile de baleine et faites vos pulvérisations avec cette solution. Le buttage commence lorsque la plante a atteint une certaine hauteur, de dix à douze pouces environ, et chaque fois, l'on butte jusqu'au dessous des feuilles inférieures.

N'oublions pas les arrosages, car le manque d'humidité ou la sécheresse empêche une pousse vigoureuse, porte la plante à monter en graine et à produire des tiges molles ou creuses qui ne valent absolument rien.

Quand le céleri a atteint sa grosseur, il faut le faire blanchir en le privant de lumière, pour le rendre tendre et croquant et pour lui enlever le goût fort de la tige verte. L'on peut procéder de plusieurs manières:

1.—Après avoir enlevé les feuilles gourmandes et les tiges faibles, on ramène les autres tiges ensemble en les pressant de la main gauche, puis avec la droite, on tasse la terre autour du plant de manière à ce qu'elle ne pénètre pas entre les feuilles, ne laissant exposées que les feuilles supérieures et spécialement le collet ou la partie centrale du plant. C'est la méthode qui donne le meilleur plant bien que la suivante donne aussi satisfaction.

2.—L'on place des planches d'une douzaine de pouces de largeur, chaque côté de la rangée, que l'on tient pressées sur les plants par des piquets plantés en terre ou des lattes clouées en travers des planches. On place un peu de terre au bas des planches pour empêcher la lumière de pénétrer par le bas. Dans deux ou trois semaines il sera suffisamment blanchi.

3.—On enveloppe chaque plant dans du papier que l'on attache autour. La récolte se fait avant les fortes gelées de l'automne. Si la gelée était à craindre l'on pourrait recouvrir les plants avec de vieux tapis, etc., etc., ou encore avec de la paille recouverte de fumier vert.

On lui conserve toutes ses racines, sauf les trop longues que l'on rogne, puis on le met dans une cave sombre, fraîche, bien ventilée, ni trop humide ni trop sèche; on le met debout, en rangée, séparées par des lattes ou autres choses semblables, afin d'avoir une bonne circulation de l'air; on le couvre de sable sec jusqu'au dessous des feuilles.

Il est important de le visiter souvent, car, si la cave devenait chaude, il pourrait assez facilement. S'il venait nécessaire de l'arroser il faudrait le faire par le pied de manière à ne pas jeter d'eau sur les feuilles.

Avec sa racine on fait une décoction qui se donne avec du lait contre l'asthme et l'extinction de voix; l'on met 25 grammes par litre d'eau. Une tisane faite avec du céleri est bonne pour combattre les fièvres paludéennes et intermittentes ainsi que les coliques néphrétiques et les rhumatismes.

LE CELERI-RAVE

Le céleri-rave se cultive absolument comme le navet. Il n'a pas besoin de fosse profonde. Il n'est pas nécessaire de le butter, mais il faut l'arroser souvent et copieusement.

Il a toutes les propriétés et le goût de l'autre céleri et peut se conserver bien plus facilement jusqu'au printemps; c'est à tort qu'on ne le cultive pas plus.

Il aime les sels frais, légers ou sabonneux, assez riches en matières organiques, profondément ameublés, des fumiers bien pourris avec addition d'engrais chimiques.

Il se sème en couches chaudes et les plants, après avoir été repiqués, sont mis en place sur la fin de mai ou au commencement de juin, en planches espacées de 18 à 24 pouces et 8 ou 10 pouces entre les plants. Il leur faut des arrosages copieux, des binages fréquents et même des paillis.

Clair - riche - savoureux

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT NATUREL)

'Frais des plantations'

ETUDIEZ BIEN !

13ème LEÇON

51. — Qui a fondé le crédit populaire en Allemagne?

—M. Raiffeisen, vers 1845, et, plus tard, M. Schulze-Delitzsch.

Le premier organisa AVEC SUC-CES ses sociétés avec les dépôts d'épargne des pauvres eux-mêmes.

52. — Qui a fondé la première caisse populaire du Canada?

—Monsieur Alphonse Desjardins, en 1900.

53. — Où M. Desjardins a-t-il puisé son inspiration pour fonder des Caisses Populaires?

—Dans les statuts des caisses allemandes et dans les lettres de ses correspondants d'Italie, d'Autriche, de France, de Belgique et d'Angleterre.

54. — Le mouvement a-t-il pénétré aux Etats-Unis, en Ontario, en Nouvelle-Ecosse?

—Oui. Il y a actuellement 1800 caisses populaires aux E.-U. En Ontario, il y a des caisses organisées depuis 1921 et en N.-Ecosse depuis 1931.

14ème leçon

55. — Quel est le but de la Caisse Populaire, dans l'ordre moral, social et économique?

a) Dans l'ordre moral, elle aide ses membres A MIEUX PRACTIQUER les vertus d'économie, de travail, d'honnêteté, d'intégrité, de prévoyance, d'ordre, et, de confiance en eux-mêmes.

b) Dans l'ordre social, elle donne à la société des hommes ouverts aux questions économiques. Elle fait pratiquer l'épargne et toute économie; toute la société profite de cette bonne habitude ainsi que de la confiance envers les autres qu'acquiert un membre de Caisse Populaire. Elle fournit le capital pour toutes sortes d'entreprises en commun; elle aide à débarrasser la société des usuriers et met l'argent au service du peuple, non pas le peuple au service de l'argent.

c) Dans l'ordre économique, elle favorise directement l'épargne et le prêt chez les gens du peuple. Indirectement elle soutient un grand nombre d'entreprises et habitude les classes populaires à ne compter que sur elles-mêmes.

56. — Comment est administrée la Caisse Populaire?

a) Par un conseil d'administration.

b) Par une commission de crédit.

c) Par un conseil de surveillance.

d) Par l'assemblée générale.

57. — Qu'est-ce que le conseil d'administration de la Caisse Populaire?

—C'est un bureau de direction de 5 membres au moins.

58. — Quels sont les pouvoirs du conseil d'administration?

—Il se choisit des officiers; il engage le secrétaire-gérant; il admet ou refuse les membres; il voit aux employés; il détermine tous les frais d'administration, règle ce qui concerne la comptabilité, etc.; il fait préparer un état de comptes pour l'assemblée générale; il suggère les changements à faire dans les règlements.

59. — Comment sont choisis les membres du conseil d'administration?

—Par l'assemblée générale, pour trois ans, — excepté à la première année de la Caisse où un tiers est choisi pour un an, l'autre tiers pour deux ans, l'autre tiers pour trois ans.

60. — Quel est le rôle de la commission de crédit?

—Elle examine toutes les demandes d'emprunt et vérifie les possibilités de remboursement chez l'emprunteur pour accepter ou refuser sa demande; elle fixe le taux d'intérêt; elle surveille l'emploi de l'argent prêté et peut exiger un caution.

15ème leçon.

61. — Que fait le conseil de surveillance?

—Il doit surveiller la gestion financière de la Caisse et ses administrateurs.

a) Il vérifie fréquemment les livres, les valeurs et les billets de la société.

b) Il voit à ce que les règlements de la société soient respectés.

c) Il contrôle les décisions de la commission de crédit.

d) Il convoque au besoin l'assemblée générale.

e) Il prépare un rapport par écrit de ses vérifications, pour l'assemblée annuelle.

62. — Qui choisit le conseil de surveillance?

—L'assemblée générale annuelle.

Lors du plantage l'on coupe l'extrémité des racines et on rogne le bout des feuilles, et durant l'été, l'on supprime les feuilles inférieures qui jaunissent ou qui s'étalent sur le sol.

A la fin d'août, on déchausse légèrement et l'on coupe les racines qui généralent. Un mois après on butte pour favoriser le grossissement de la racine. On récolte en novembre et on les conserve dans du sable.



La plus grande feuille de toiture au monde

avec la Base Speciale **DIAMOND** pour Clouage

La "Nu-Roof Améliorée" de Pedlar, est maintenant offerte aux propriétaires de granges, désirant se procurer une feuille plus grande et plus forte, pour leur argent. Comme caractéristique exclusive — la nouvelle Base de Clouage "Diamond" maintient solidement la feuille, dans les vents les plus grands.

Couvrez une plus grande surface par feuille La "Nu-Roof" Améliorée" coûte moins cher les feuilles ont jusqu'à 10 pieds de longueur et couvrent une largeur de 33". Vous vous épargnez du travail et du bois. Envoyez-nous les dimensions de votre bâtisse, pour une estimation gratuite, du coût complet d'une toiture Nu-Roof, avec accessoires compris.

Demandez nos prix d'Outillage de Grange Pedlar
Nous fabriquons maintenant, des Porte-Litières, Charlots à Foin, Rails, Fourches à Foin, Stalles, Etails, Stalles à Cochons, et à Veaux, Chânes de stalles à Chevaux, Mangeoires et Bâteliers à Foin, de Haute Qualité. Ecrivez maintenant pour notre nouveau catalogue et prix.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Maison fondée en 1801
Bureaux et Usine à Montreal: 24, rue Nazareth
Succursales: Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Nu-Roof

AMÉLIORÉE PEDLAR

elle.

63. — Qui peut-être Président d'une Caisse Populaire? Qui le choisit? Que fait-il?

—1o Un membre du conseil d'administration.

2o Il est choisi par le conseil d'administration.

3o Il surveille tous les rouages de la société et voit à ce que tous les officiers fassent leur devoir, respectent les décisions de l'assemblée générale.

64. — Que peut faire l'assemblée générale ordinaire?

—Elle décide de tout ce qui touche aux intérêts généraux de la Caisse.

Elle prend connaissance des opérations financières de l'année écoulée.

Elle approuve ou désapprouve le rapport de ces opérations.

Elle choisit de nouveaux conseillers et amende les règlements.

65. — Quelles conditions faut-il remplir pour emprunter d'une caisse?

—1o Il faut passer par la commission de crédit.

2o Il faut être en règle avec la Caisse.

3o Il faut être honnête et capable de faire valoir un emprunt.

4o Il faut déclarer pourquoi on emprunte.

5o Il faut être loyal envers son endosseur.

6o Il faut avoir un endosseur solvable.

66. — Comment peut-on rembourser son argent à la Caisse?

—Par petits versements à chaque semaine ou à chaque mois.

16ème leçon

67. — Quelles qualités sont surtout exigées pour être membre d'une Caisse?

—L'honnêteté dans les marchés; l'habitude de payer ses dettes; la sobriété; l'initiative et la vaillance au travail.

68. — Quelles conditions faut-il remplir pour être reçu dans la Caisse?

—1o Signer la formule d'adhésion.

2o SOUSCRIRE au moins une part sociale.

3o PAYER au moins 10 sous sur cette part, en entrant, et quelques sous par semaine ensuite.

4o Payer une taxe d'entrée de quelques sous.

69. — Les parts sont-elles au porteur ou nominatives?

—Elles sont nominatives, au nom des détenteurs; elles ne peuvent donc pas être transférées sans que la direction en prenne connaissance.

70. — Qui approuve le transfert des parts?

—L'administration.

71. — Quels sont les principaux cas d'exclusion comme sociétaire?

—Le mensonge d'un emprunteur sur l'emploi de son emprunt.

La cause de troubles dans les assemblées.

La non-conformité aux règlements de la Caisse.

Les entraves au bon fonctionnement de la Caisse.

Le manquement à ses obligations.

Le crime.

La faillite du sociétaire.

72. — Le fonds de réserve de la Caisse est-il à la Caisse ou à ses sociétaires?

—Il appartient à la Caisse.

73. — Qui peut changer les règlements de la Caisse?

—L'assemblée générale. Ordinairement il faut les trois quarts des voix pour que les amendements soient approuvés.

17ème leçon

74. — Qu'est-ce qu'une Union de Caisses Populaires?

—C'est le groupement de moins 12 caisses Populaires locales.

75. — Quel est le but d'une Union?

—1. — Elle doit propager l'éducation de ses questions qui se rapportent au crédit.

2. — Elle protège ses caisses hérantes.

3. — Elle fonde de nouvelles Caisses.

4. — Elle facilite le travail de surveillance des Caisses locales.

5. — Elle fonde un Comité régional ou aide au fonctionnement d'une Commission centrale.

75. — Quels sont les moyens d'action d'une Union?

—Les conférences; les visites des Caisses; les assemblées; la publicité par les journaux, les brochures, les revues.

76. — Qui est membre de l'Union des Caisses Populaires?

—Les Caisses locales.

77. — Comment est administrée une Union des Caisses Populaires?

—Comme les Caisses locales, conseil d'administration, de surveillance, commission de crédit, assemblée générale.

78. — Quelle loi régit la Fédération des Caisses Populaires?

—La loi des Syndicats Coopératifs des Caisses Populaires?

—La Fédération des Caisses Populaires.

Jean-Louis HEBERT

SOMMAIRE

La Colonisation à l'Assemblée législative

A propos de la causerie

Conseils pratiques

Echos des cercles

Page féminine

19e Cours-à-Domicile de l'U.C.C.

Aux Jeunes agriculteurs

Consultations légales

Le marché

Petites annonces

Le Jardin Potager